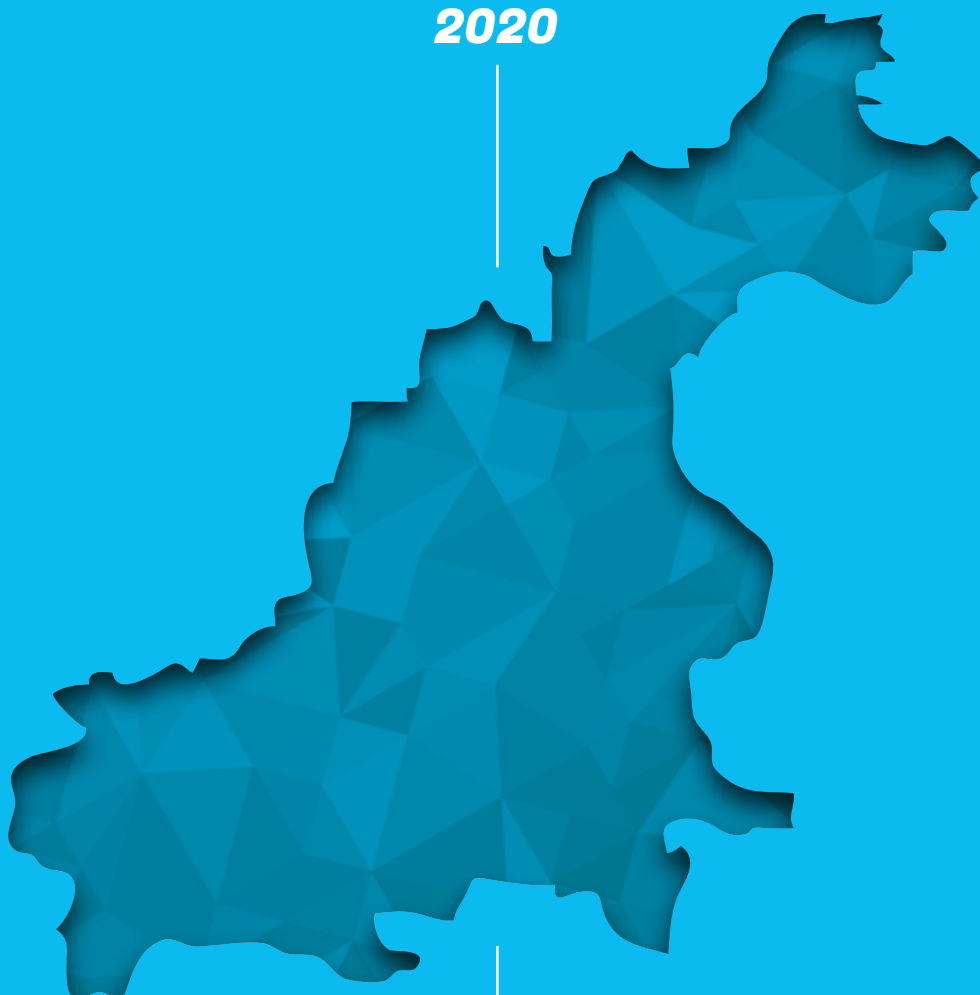


RAPPORT
D'ACTIVITÉS

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

2020



Sommaire

04

**GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION :
UN PEU D'HISTOIRE...**

05

**LA VIE DE
L'AGGLOMÉRATION**
+ La gouvernance
+ Les élus
+ Les compétences
+ Les services & l'organigramme
+ L'organisation géographique

08

HORIZON 2030
+ Le projet de territoire

Guingamp-Paimpol Agglomération
11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp

Directeur de publication
Vincent Le Meaux, Président de l'agglomération

Responsable de la publication
Romain Rollant, Directeur général des services

Rédactrice en chef
Coralie Belliard, Directrice de la Communication
et de la Promotion du territoire

Rédaction
Les équipes de l'agglomération

Crédits photos
Guingamp-Paimpol Agglomération, Bruno Torrubia,
Dominique Beauvais, Kévin Antoine, Guy Rault,
Mathieu Connan, Mission Locale,
UCO - Université Catholique de l'Ouest,
AELB - Agence de l'Eau Loire Bretagne,
Megalix, Freepik, Droits réservés,
Alexandre Lamoureux, Pixabay

Création, conception
Le Studio | www.lestudio.bzh

Impression
Media Graphic

Tirage
3000 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC
Présenté au Conseil d'agglomération le 27/09/2021

Les orientations

10

**ORIENTATION N°1
VISER L'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE
POUR GAGNER
EN AUTONOMIE**

14

**ORIENTATION N°2
RENDRE
L'AGGLOMÉRATION
ACCUEILLANTE
ET INNOVANTE
POUR BIEN Y VIVRE**

22

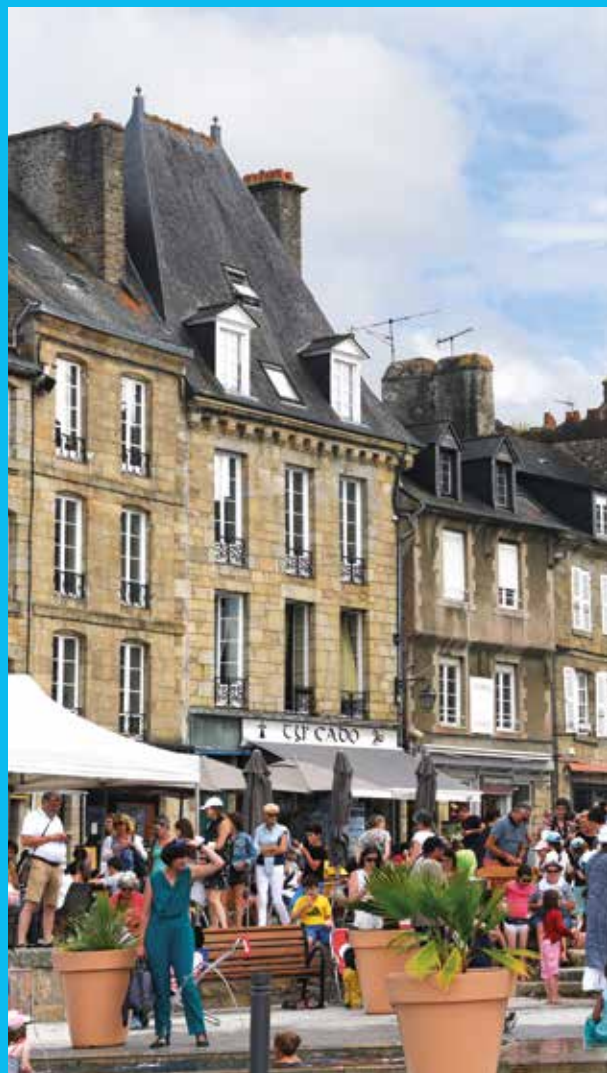
**ORIENTATION N°3
AGIR AU SERVICE
D'UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE AUDACIEUX**

27

**ORIENTATION N°4
OFFRIR UN SERVICE
ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ
À L'ENSEMBLE
DES HABITANTS
DU TERRITOIRE**

33

**ORIENTATION N°5
FAVORISER
UN DÉVELOPPEMENT
HARMONIEUX
ET SOLIDAIRE
DE NOTRE TERRITOIRE**



38

**L'AGGLOMÉRATION
ET SES PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS**

39

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

- + Le mot du Directeur général des services
- + Poursuite du projet d'administration
- + L'organisation géographique
- + L'organigramme des services
- + Les équipes de l'agglomération
- + Une organisation apprenante et innovante
- + Une gestion financière satisfaisante malgré la crise Covid
- + Une agglomération, acteur économique de son territoire
- + Une agglomération proche de ses usagers



VINCENT LE MEAUX

Président de
Guingamp-Paimpol
Agglomération

Prezidant
Gwengamp-Pempoull
Tolpad-kêrioù

Edito

L'année 2020 s'annonçait être une année particulière. Elle le fut à bien des égards. Comme toute collectivité territoriale, la gouvernance était soumise aux votes des citoyens, de façon indirecte. La crise sanitaire s'étant déclarée en mars, l'agenda électoral s'est trouvé modifié avec les élections municipales les 15 mars et 28 juin, et l'installation du Conseil d'agglomération, le 16 juillet.

Cette crise, à laquelle nous avons tous été confrontés, confirme notre choix n°1 du projet de territoire « viser l'excellence environnementale ». C'est une préoccupation quotidienne pour l'agglomération à travers ses politiques de préservation de la biodiversité, d'économie circulaire et encore de développement du tourisme vert.

Cette année a également mis en lumière le rôle indispensable des agents de services publics, qui, en plus de leurs missions, ont été présents au quotidien dans la distribution de masques, la salubrité publique, la garde des enfants des publics prioritaires, entre autres.

Bonne lecture.

Pennad-stur

Evit 2020 e oamp o c'hortoz ur bloaz digustum. Ha bet e oa e meur a geñver. Evel e kement strollegezh tiriadel a zo e teu ar guzulierien, en ur mod dieeun, diwar vot an dud. Komañset e oa ar gwall blegenn a-fet yec'hed e miz Meurzh, gant se e oa bet cheñchet deizioù ar votadegoù evit an tier-kêr, lakaet d'ar 15 a viz Meurzh ha d'an 28 a viz Even, ha staliet e oa bet ar c'huzul-tolpad d'ar 16 a viz Gouere.

Da-heul ar blegenn-se hon eus ranket tout talañ outi, ec'h eo sklaeroc'h dimp c'hoazh ar choaz kentañ graet ganimp evit ar raktres tiriad : « mont etrezek ar pep gwellañ evit an endro ». Bemdez e vezomp o soñjal e-barzh kement-se e Gwengamp-Pempoull gant hon folitikerezhioù evit gwareziñ ar vuhez liesseurt, evit an ekonomiezh-kelc'h pe evit reiñ lañs d'an touristerezh glas.

E-kerzh ar bloavezh-se e oa lakaet war wel ivez pegen talvoudus eo roll implijidi ar servijoù publik a oa bet bemdez war an dachenn ouzhpenn o labour ordinal evit reiñ maskloù, lakaat doujañ d'ar reolennoù yec'hed, diwall bugale an dud a oa ret dezhe mont da labourat, ha me 'oar-me c'hoazh.

Mechañs ho po plijadur o lenn ar gazetenn-mañ.

Guingamp-Paimpol Agglomération : un peu d'histoire...

Histoire de l'intercommunalité

Fondé par la loi du 22 mars 1890, le principe d'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, facilitant ainsi leur collaboration. Depuis, plusieurs étapes législatives ont permis de consolider ces démarches de coopération à partir d'un projet de développement et sur la base de périmètres de solidarité.

Entre 2010 et 2016, différentes réformes et lois visant une rationalisation et une recomposition de l'organisation territoriale ont été mises en place et ont permis d'aboutir en 2017 à une couverture du territoire par l'intercommunalité, en renforçant les compétences stratégiques de ces dernières.

Guingamp-Paimpol Agglomération : de la création à la nouvelle mandature

Guingamp-Paimpol Agglomération est née le 1^{er} janvier 2017, de la fusion de sept communautés de communes. Aujourd'hui, l'agglomération rassemble 73 700 habitants sur 57 communes pour la mise en œuvre de ses 24 compétences.

Les trois premières années de l'agglomération ont concrétisé la nouvelle structuration de la collectivité et du territoire : organisation et localisation des services, harmonisation des compétences, nouvelle identité visuelle, harmonisation échelonnée de la fiscalité et surtout mise en place d'un projet politique à l'horizon 2030.

En juin 2020, les élections municipales, puis intercommunales, se sont tenues dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire.

À Guingamp-Paimpol Agglomération, ces élections ont été l'occasion de confirmer la Présidence de l'agglomération, une nouvelle assemblée communautaire a été installée. L'agglomération a poursuivi ses missions en s'adaptant au contexte sanitaire lié à la Covid-19 avec la volonté de s'ancrer dans le quotidien des habitants, en complémentarité des missions de ses 57 communes.

Chiffres-clés



57
communes



73 700
habitants



1 100
km²



88
conseillers
d'agglomération
titulaires



83,2 M€
de dépenses totales
en 2020



351
emplois permanents
au 1^{er} janvier 2019



7 200
entreprises



2h34
Paris-Guingamp en TGV

Zoom sur

L'ÉLECTION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Depuis 2014, chaque commune est représentée au conseil d'agglomération par un nombre de représentants tenant compte de sa population. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les représentants de la commune au conseil d'agglomération sont les membres désignés du conseil municipal. Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers d'agglomération sont élus lors des élections municipales, en même temps et sur la même liste de candidats que les conseillers municipaux. Ces listes sont paritaires afin de respecter l'égalité femmes-hommes.



La vie de l'agglomération

La gouvernance

CHACQUE COMMUNE EST
REPRÉSENTÉE AU SEIN
DES INSTANCES
DE L'AGGLOMÉRATION,
QUI ÉTUDIENT, PRÉPARENT
ET SUIVENT LES MISSIONS
EN COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES
À GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION.

Conseil d'agglomération

+ 88 membres titulaires
dont 1 président, 15 vice-présidents
et 9 conseillers délégués

+ 42 membres suppléants

Il décide par vote après examen
des délibérations.

En 2020, 9 conseils

et 244 délibérations adoptées.



Bureau communautaire

+ Le président

+ Les 15 vice-présidents

+ Les 9 conseillers délégués

Il examine les rapports et
prépare les délibérations.

En 2020, 7 bureaux

et 88 délibérations adoptées.



Conférence exécutive

+ Le président

+ Les 10 présidents de commission

Il échange sur la stratégie politique
de l'agglomération et donne
les orientations sur les dossiers
proposés par les commissions.

En 2020, 15 réunions.



Commissions

Rôle consultatif

Elle recueille les avis et
suggestions des membres et
des rapporteurs de chaque
groupe de travail associé
aux 10 commissions afin de
proposer des projets.



Les commissions de l'agglomération

DEPUIS JUILLET 2020

- + Aménagement et revitalisation des territoires
- + Développement humain et social
- + Eau et assainissement
- + Économie, ouverture et grands projets
- + Finances et évaluation
- + Nouvelles dynamiques territoriales
- + RH et dialogue social
- + Service public communautaire
- + Stratégies pour la biodiversité
- + Traitement des déchets et voirie

Le bureau des maires



Le bureau des maires réunit les dix présidents de commission et les 57 maires. Il définit notamment le pacte de gouvernance, qui anime les relations entre l'agglomération et les communes, et travaille sur les sujets communs entre l'agglomération et les communes.

SUITE AUX ÉLECTIONS
DE JUILLET 2020

Les élus

Le Président
Vincent Le Meaux



Les Vice-présidents

Claudine Guillou
1^{ère} Vice-présidente
Santé et développement social

Philippe Le Goff
2^{ème} Vice-président
Économie, grands projets et emploi

Yvon Le Moigne
3^{ème} Vice-président
Ressources humaines et dialogue social

Josette Connan
4^{ème} Vice-présidente
Tourisme, commerce, artisanat et culture

Rémy Guillou
5^{ème} Vice-président
Eau et assainissement

Jacky Gouault
6^{ème} Vice-président
Mer, littoral et mobilités

Vincent Clec'h
7^{ème} Vice-président
Finances

Samuel Le Gaouyat
8^{ème} Vice-président
Administration générale, territoires et proximité

Claude Lozac'h
9^{ème} Vice-président
Traitement des déchets et voirie

Christian Prigent
10^{ème} Vice-président
Agriculture, agroalimentaire, agroénergie et climat

Elisabeth Puillandre
11^{ème} Vice-présidente
Revitalisation des centralités, logement et habitat

Yannick Le Bars
12^{ème} Vice-président
Nouvelle économie, numérique et innovation

Dominique Pariscoat
13^{ème} Vice-président
Enfance, jeunesse, sports et loisirs

Jean-Pierre Giuntini
14^{ème} Vice-président
Environnement et biodiversité

Richard Vibert
15^{ème} Vice-président
Urbanisme et planifications

Coopération décentralisée

- Soutien à Madagascar
- Soutien au Niger

Eau / Assainissement

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales



Déchets

- Collecte et traitement des déchets
- Actions de sensibilisation et de prévention au tri

Solidarités

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Santé
- Gestion des Maisons de Services Au Public (MSAP)
- Politique de la ville (animation et coordination de dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que de dispositifs locaux de prévention de la délinquance)

Habitat / Logement

- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Aides en faveur du logement social
- Amélioration de l'habitat
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion immobilière des locaux de gendarmerie (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux)

Vie associative, culturelle et sportive

- Création et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien à la vie associative

Développement économique et touristique

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Soutien aux filières agricoles et maritimes
- Soutien à l'emploi et à l'enseignement supérieur
- Promotion du tourisme (avec notamment un Office Intercommunal du Tourisme)
- Développement du Très Haut Débit
- Soutien au développement du numérique

Les Conseillers délégués

Christian Coail

1^{er} Conseiller délégué
*Rapporteur général
du budget, évaluations*

Guy Connan

2^{ème} Conseiller délégué
*Transports
du quotidien*

Virginie Doyen

3^{ème} Conseillère déléguée
*Vie associative
et coopérations
citoyennes*

Yannick Echevest

4^{ème} Conseiller délégué
Petite enfance

Cyril Jobic

5^{ème} Conseiller délégué
*Europe, formation
et enseignement
supérieur*

Yannick Le Goff

6^{ème} Conseiller délégué
*Gens du voyage,
sécurité et prévention*

Joseph Lintanf

7^{ème} Conseiller délégué
*Patrimoine
et ingénierie
communautaire*

Hervé Rannou

8^{ème} Conseiller délégué
*Communication
et information
communautaire*

Marie-Thérèse Scolan

9^{ème} Conseillère déléguée
*Prévention et
valorisation
des déchets*

*Jusqu'aux élections
de juillet 2020, ils ont
pleinement participé
au développement
de l'agglomération
et de ses compétences*

LES MEMBRES DE LA
PRÉCÉDENTE MANDATURE

Les vice-présidents :

- Brigitte Le Saulnier
- Philippe Coulaud
- Gérard Hervé
- Jean-Claude Vitel
- Lise Bouillot

Les conseillers délégués :

- Jean Coëdic
- Didier Robert
- Jean-Paul Prigent
- Pierre Salliou



En mars et juin 2020, les élections municipales se sont déroulées dans un contexte particulier. En effet, l'épidémie de Covid-19 a durablement impacté la vie démocratique française, la première conséquence ayant été le report du second tour de mars à juin 2020.

Vincent Le Meaux, président sortant, a été largement réélu le jeudi 16 juillet 2020 avec 73 voix (sur 87 bulletins) ainsi que les 15 vice-présidents qui l'accompagneront dans ce nouveau mandat de six ans.



Environnement

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Protection et valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)



Aménagement / Mobilités

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Transport et mobilités, dont transport scolaire
- Aménagement et entretien de la voirie communautaire (parcs de stationnement et zones d'activités)



Enfance / Jeunesse

- Multi-accueils, espaces d'accueils (0-3 ans)
- Relais Parents Assistants Maternels - RPAM (0-3 ans)
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement - ALSH (3-12 ans)
- Animations pour les jeunes (12-17 ans)
- Structure Information Jeunesse - SIJ (12-25 ans)
- Ludothèque

Horizon 2030

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération



Initié en 2018 et adopté en août 2019, le projet de territoire, établi par les élus des 57 communes et de la Communauté d'agglomération, fixe les orientations stratégiques du développement de notre territoire à l'horizon 2030. Véritable feuille de route, il détermine les actions à mener en termes d'environnement, d'activité économique et touristique et d'accès aux services...

1. VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

- **Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité**
 - Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement
 - Préserver la ressource en eau
 - Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels
- **Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales**
 - Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets
- **Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie**
 - Promouvoir les rénovations énergétiques
 - Développer la filière des énergies renouvelables

2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

- **Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages**
 - Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public
 - Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire
- **S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises**
 - Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises
 - Accompagner l'installation d'entreprises innovantes
- **Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire**
 - Renforcer une offre touristique harmonieuse et complémentaire
 - Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes
 - Développer le « tourisme vert »
- **Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération**
 - Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire
 - Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

3. AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

- **Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité**
 - Conforter la sphère productive maritime
 - Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs
 - Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation
- **Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir**
 - « Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle
 - Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 25 ans
 - Développer une politique d'accompagnement en ingénierie, recherche et développement
- **Préserver et développer une économie de proximité et solidaire**
 - Agir en faveur de l'activité locale
 - Adapter les centres-villes et centres-bourgs à une économie de proximité
 - Stimuler l'économie sociale et solidaire comme levier de développement socio-économique de l'agglomération



Une stratégie de coopération et de changement

Le projet de territoire a été construit sur la base d'une coopération : les élus de l'agglomération et plus largement les élus municipaux, les forces vives du territoire, les citoyens, les agents de l'agglomération. Sa mise en œuvre nécessite une évolution de nos pratiques et de nos modes de fonctionnement.

5 ORIENTATIONS, 16 OBJECTIFS 36 MOBILISATIONS COLLECTIVES

4. OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

- **Développer les cultures**
 - Faire rayonner la culture sur tout le territoire
 - Rendre la culture accessible à tous
- **Améliorer l'accès aux soins et à la santé**
 - Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins
 - Agir sur l'offre de soin
- **Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire**
 - Répondre aux besoins des personnes âgées
 - Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire
 - Répondre aux besoins des jeunes

5. FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

- **Améliorer la mobilité sur le territoire**
 - Renforcer l'accessibilité du territoire
 - Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain
- **Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique**
- **Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural**
 - « Faire ensemble » pour « mieux vivre ensemble »
 - Encourager les dynamiques associatives



« Renforcer l'attractivité du territoire et créer une collectivité innovante pour s'affirmer dans le paysage institutionnel local et national. »

Retrouvez le projet de territoire sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/projet-de-territoire/

1.

*Préserver
et valoriser
le patrimoine naturel
pour un cadre
de vie de qualité*

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

LA PROTECTION ET LA VALORISATION DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE, LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION, LA MISSION D'ÉDUCATION, LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT, LA GESTION DES ESPACES NATURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE SONT AUTANT DE STRATÉGIES MISES EN ŒUVRE PAR L'AGGLOMÉRATION POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS.

Les réalisations 2020

L'eau et l'assainissement

Maintien du service public durant la crise sanitaire

Dans le cadre de ses compétences eau et assainissement, Guingamp-Paimpol Agglomération est en charge du traitement de l'eau, de la distribution d'eau potable, de l'entretien et du renouvellement des réseaux et ouvrages. L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les services d'eau et d'assainissement, services essentiels à la population et définis comme prioritaires par le gouvernement, ont été maintenus.

Mission d'éducation à l'environnement

Mis en place par l'agglomération dans le cadre de sa compétence « Éducation à l'environnement et écocitoyenneté », le programme scolaire commun est un dispositif qui permet à chaque classe du territoire de niveau maternel jusqu'au primaire (écoles publiques et privées) de profiter d'une animation de sensibilisation à la nature et au développement durable : découverte d'un paysage, faune, flore, eau, littoral, etc.

Ces animations sont réalisées par l'un des neuf partenaires de l'agglomération,

sur un site naturel du territoire mais également au sein ou à proximité de l'école. Chaque classe peut bénéficier chaque année d'une animation gratuite ainsi que du transport en bus gratuit quand deux classes se déplacent ensemble.

L'objectif de ce programme est double : permettre à chaque enfant de découvrir son environnement et d'être sensibilisé au développement durable tout en soutenant les acteurs de l'éducation à l'environnement implantés sur le territoire de l'agglomération.



Atelier de Noël au Centre Forêt Bocage, La Chapelle-Neuve



Vallée de Cadolan : revalorisation de ce cadre de verdure de plus de 3 hectares situé entre Guingamp et Ploumagoar

Biodiversité

Acquisition du site naturel de Crech' an Bars (Saint-Nicodème) : une des plus grandes landes tourbeuses de Bretagne, espace naturel remarquable

Au titre de sa compétence de soutien à la protection et la valorisation des espaces naturels, l'agglomération veille à la préservation de ses richesses faunistiques et floristiques. Elle est notamment en charge d'animer le site Natura 2000 Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères, qui s'étend de Plourac'h à Saint-Nicolas-du-Pélem, en partenariat avec la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB). L'agglomération a acquis 10 hectares sur le site de Crec'h an Bars, afin d'y poursuivre la préservation de toutes ses richesses, parmi lesquelles la présence du damier de la succise, papillon rare en Bretagne.

L'agglomération lauréate du prix européen pour la campagne Eau La La

Le 14 octobre 2020, la campagne de sensibilisation « Eau La La » a reçu le prix Natura 2000 Communication décerné par le jury de la commission européenne. Ce dernier a souligné la thématique abordée, le travail d'équipe et la qualité des outils créés pour cette opération menée depuis 2019 sur le littoral entre Plestin-les-Grèves et Plouha. Porté par Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion-Trégor Communauté et le Pays de Guingamp, le projet s'est construit en concertation avec les associations de plaisanciers et les gestionnaires des ports, et avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité. L'objectif de la campagne est d'informer et de sensibiliser les plaisanciers sur les bonnes pratiques à adopter en mer, mais également à terre et dans les ports pour préserver la biodiversité et l'environnement marin.

Focus sur

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA VALLÉE DE CADOLAN

Située juste derrière la gare de Guingamp, en contrebas, la vallée de Cadolan s'est refait une beauté.

Ce projet, initié par le Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA) aujourd'hui intégré à l'agglomération, est le fruit de plusieurs années de travail. Les aménagements de cet écrin de verdure visent à limiter les risques d'inondation des zones proches du cours d'eau, améliorer la qualité des milieux aquatiques et développer la biodiversité (faune et flore) associée au ruisseau et aux zones humides qui y sont liées. Un autre objectif visé est celui du développement de l'offre de circuit pour les modes actifs (piétons et vélos) au cœur de l'aire urbaine pour relier des quartiers d'habitat avec le centre-ville.

Les travaux réalisés illustrent de façon très concrète la politique de l'agglomération sur l'excellence environnementale : remplacement des réseaux d'assainissement, remodelage de la vallée avec notamment de nouveaux cheminements, création de ponts et passerelles et de nouvelles plantations, remise à ciel ouvert et reprofilage du cours d'eau pour lui permettre de retrouver son lit naturel. En effet, le ruisseau du Kergre, busé depuis les années 60-70 sur toute la longueur de la vallée, a retrouvé l'air libre.

Les perspectives 2021

BIODIVERSITÉ :

- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS
- FINALISATION DE LA DÉFINITION DE LA PRISE DE COMPÉTENCE GEMAPI
- RÉHABILITATION DU PONTON DE LA MAISON DE L'ESTUAIRE

EAU ET ASSAINISSEMENT :

- POURSUITE DES ÉTUDES GLOBALES (SCHÉMAS DIRECTEURS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, PROFILS DE VULNÉRABILITÉ CONCHYLICOLES)
- TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

Quelques chiffres



1.

*Favoriser
l'économie
circulaire
et optimiser les
ressources locales*

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

**L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE LUTTER
CONTRE LE GASPILLAGE ET LA SURPRODUCTION DE DÉCHETS
PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ET L'AMÉLIORATION DES TAUX DE RECYCLAGE.
CET OBJECTIF S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES :
RÉDUIRE LES DÉCHETS, MIEUX INFORMER LE CONSOMMATEUR,
AGIR CONTRE LE GASPILLAGE, MIEUX PRODUIRE
ET LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES.**

Les réalisations 2020

Participation à l'opération Éco-défis, visant l'amélioration des pratiques environnementales des artisans, en partenariat avec l'Ademe, la Chambre de Métiers et la Low Tech Skol

En 2020, Guingamp-Paimpol Agglomération a accueilli le dispositif Éco-défis du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne (CRMA), pour permettre à 15 entreprises artisanales de bénéficier d'un accompagnement de la CRMA et d'intégrer les enjeux de la transition écologique dans leur plan de relance économique.

Au-delà des soutiens immédiats mis en place en réponse à l'actualité sanitaire, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat accompagne les entreprises du territoire, en partenariat avec Guingamp-Paimpol Agglomération, pour intégrer durablement les enjeux de la transition écologique dans la relance de leur activité.

Conscients que la disponibilité des dirigeants d'entreprise est limitée, Guingamp-Paimpol Agglomération et le Centre de

Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Kernilien ont mobilisé de manière complémentaire des techniciens stagiaires « Low Tech », pour aider les entreprises volontaires à identifier et mettre en œuvre les actions les plus avantageuses.

**Lancement de l'opération
de recyclage des filets de pêche
usagés**

Partant du constat national que 75% des Engins de Pêche Usagés (EPU), constitués majoritairement de matières plastiques, sont destinés à l'enfouissement, Guingamp-Paimpol Agglomération a entamé dès 2019 une réflexion sur cette problématique.

En s'appuyant sur une expérience menée à l'île d'Oléron autour de la collecte, du nettoyage des Filets de Pêche Usagés (FPU) par un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), et du recyclage de la matière première par une entreprise bretonne, l'agglomération a étudié la faisabilité du projet et recherché des partenariats.



Focus sur

**HARMONISATION DES PRATIQUES
DE COLLECTE SUR TOUT
LE TERRITOIRE DEPUIS FIN 2019**

La transition écologique, la valorisation des ressources et la réduction des déchets sont des enjeux majeurs du projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. La collecte des déchets ménagers et la collecte sélective sont assurées par ses services. L'objectif est d'harmoniser les pratiques et les consignes de tri sur tout le territoire.

Les modes de collecte

Plusieurs modes de collecte existent sur le territoire de l'agglomération selon les secteurs : en porte-à-porte pour les foyers équipés de bacs individuels (bac marron pour les ordures ménagères et bac jaune pour la collecte sélective), points regroupant les bacs de plusieurs maisons et points d'apport volontaire pour le verre, la collecte sélective et les ordures ménagères dans des colonnes aériennes ou conteneurs enterrés répartis sur le territoire.

Six déchèteries (Bégard, Bourbriac, Callac, Paimpol, Plouëc-du-Trieux et Saint-Agathon) sont aussi désormais accessibles aux particuliers et aux professionnels, Bégard ayant intégré les services au 1^{er} janvier 2020. Des bacs jaunes individuels ont été mis à disposition de chaque foyer dans le bourg de Callac en novembre 2019. Dans les communes de Bulat-Pestivien, Calanhel, Carnoët, Duault, Lohuec, Maël-Pestivien, Plourac'h, Plusquellec, Saint-Nicodème et Saint-Servais des bacs jaunes de grand volume ont été installés sur les points de regroupement habituels.

Les perspectives 2021

**OPTIMISATION DES SITES
DE COLLECTE À CALLAC**

1.

Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE



L'AGGLOMÉRATION COORDONNE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE AINSI QUE LE PRÉVOIT LA LOI. ELLE A ENGAGÉ L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL POUR DÉFINIR ET ENCADRER SON ACTION.

Les réalisations 2020

Élaboration et rédaction du programme d'actions pour la période 2021-2026 du PCAET

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) définit les orientations stratégiques et opérationnelles du territoire dans la lutte contre le changement climatique. Cet outil de planification doit décliner localement les objectifs européens, nationaux et régionaux en faveur de la transition énergétique. Pour mettre en œuvre des actions concrètes et cohérentes, ce projet se co-construit avec tous les acteurs du territoire. Le PCAET de Guingamp-Paimpol Agglomération a fait l'objet d'une enquête en ligne, de mai à octobre 2019, afin de connaître les sujets de mobilisation sur le climat et de prendre en compte les propositions citoyennes. L'adoption d'un mode de consommation plus responsable, le soutien à l'agriculture locale et durable, le déploiement de transports respectueux de l'environnement, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables sont les priorités partagées par la majorité des personnes qui se sont manifestées. Convaincue que l'engagement citoyen est un vrai levier de mobilisation, l'agglomération a lancé début 2020 un programme d'actions pour soutenir et favoriser les initiatives

de la société civile. Cette approche partenariale et innovante bénéficie du soutien d'Ambition Climat Énergie, instance qui réunit la Région Bretagne et l'État à travers l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Production d'avis sur les projets d'énergies renouvelables et rencontre des porteurs de projet

Les services de l'agglomération ont accompagné des projets d'étude sur le domaine de l'éolien, ce sujet structurant pour l'agglomération et ses communes sera en application en 2021.

Focus sur

UN PAS POUR MA PLANÈTE

Dans le cadre de son programme de mobilisation pour la participation citoyenne « Le climat change. Et moi ? », l'agglomération a souhaité, en partenariat avec l'association Cohérence, élargir cette mobilisation pour renforcer le contenu de la manifestation et constituer un véritable réseau local autour de la transition écologique.

Conférence, balade découverte, exposition, formation, atelier pratique, etc. Ce sont 71 animations portées par 31 structures partenaires qui ont été proposées. Ces animations ont accueilli 2 000 participants.

Les perspectives 2021

VOTE DU PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) ET MISE EN CONCERTATION

CRÉATION D'UNE MISSION DE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ, POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEURS BÂTIMENTS COMMUNAUX

CRÉATION D'UNE MISSION DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

ÉTUDE DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE CONCERTÉE POUR LA FILIÈRE ÉOLIENNE ET DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - OAP - PLAN CLIMAT-ÉNERGIE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RECENSEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES DÉPENDANTS DU DÉCRET RELATIF AUX OBLIGATIONS D' ACTIONS DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE DANS DES BÂTIMENTS À USAGE TERTIAIRE

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

*Agir pour
un territoire
qui attire de
nouveaux ménages*

IL EST ESSENTIEL POUR L'AGGLOMÉRATION DE PERMETTRE À CHACUN DE POUVOIR SE LOGER.

IL S'AGIT DE PROPOSER DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIERS VOLONTARISTES QUI PERMETTENT DE DÉVELOPPER, SUR TOUT LE TERRITOIRE, UNE OFFRE ADAPTÉE AUX MOYENS ET AUX BESOINS DES FAMILLES ET JEUNES MÉNAGES.

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION FINANCE À CE TITRE DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉHABILITATION DU PARC DE LOGEMENTS, PUBLICS COMME PRIVÉS, TOUT EN VISANT L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET EN RENDANT LE TERRITOIRE ACCUEILLANT ET INNOVANT.

Les réalisations 2020

Élaboration du PLUi

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été décidée le 26 septembre 2017 sur l'ensemble du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Il dote le territoire d'une vision prospective à 10 ans à l'échelle de l'intercommunalité et fixe les grandes orientations d'aménagement sur Guingamp-Paimpol Agglomération. À son adoption en 2023, le PLUi remplacera les documents d'urbanisme communaux.

Son existence garantit la cohérence et la complémentarité des 57 communes qui composent Guingamp-Paimpol Agglomération pour répondre aux besoins (logements, équipements...) de l'ensemble de la population.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) pour une agglomération agréable à vivre

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) constitue la deuxième étape du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il détermine les grandes orientations générales du PLUi et fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'environnement, urbanisme, déplacements, habitat, économie, équipements, foncier et ressources.

Des réunions publiques ont été organisées en septembre 2019. Elles ont permis de présenter et d'échanger autour des grandes orientations en matière d'aménagement et de développement durables du territoire. Les 152 remarques et contributions résultant de ces débats ont été prises en compte.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) exprime une vision stratégique du développement de l'agglomération à l'horizon 2030. Il est organisé autour de trois axes :

- Viser l'excellence environnementale, un atout majeur de valorisation et d'amélioration du cadre de vie.
- Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre.
- Planifier un aménagement cohérent, solidaire et audacieux.

Les communes de l'agglomération ont également été invitées à contribuer à l'élaboration du PLUi en débattant au sein de leur Conseil municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le comité de pilotage, constitué en décembre 2020, où sont représentées les 57 communes de l'agglomération, est allé à la rencontre des maires pour discuter des opérations d'aménagement et programmation prévues sur chaque commune. Un avant-goût de ce que pourraient être les surfaces constructibles futures.

Une phase d'échanges, de négociations et de partages pour faire accepter aux nouvelles équipes municipales en place les contraintes imposées par l'État : la préservation des terres agricoles et la concentration de l'urbanisation auprès des centres-bourgs en sont les maîtres mots.

Service commun d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Aujourd'hui, 42 communes dont 36 de l'agglomération sont ainsi membres de ce service commun, qui permet de partager l'expertise des agents de l'agglomération.



Forum des acteurs locaux du PLUi de Saint-Agathon

Élaboration du PLH

- Approuvé le 15 décembre 2020, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Guingamp-Paimpol Agglomération est la colonne vertébrale de la politique habitat de l'agglomération pour une durée de six ans.

Il détermine, pour la période 2020-2026, les objectifs, les principes mais aussi les actions et opérations pour répondre aux besoins en logement et en hébergement, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes et les quartiers d'une même commune. Le PLH a été élaboré en lien étroit avec le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'agglomération, document de référence plus général en matière de planification et de droit du sol, il devra en effet être compatible avec les orientations du PLH.

Le PLH doit également respecter un rapport de compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Guingamp, qui donne les grandes orientations en matière d'aménagement à l'échelle de l'agglomération, Leff Armor Communauté et l'île de Bréhat.

- Prolongation des aides sur le parc privé (Programme d'Intérêt Général (PIG) « Énergie & Adaptation »)**

Accessible aux propriétaires occupants comme aux propriétaires bailleurs, le programme « Énergie & Adaptation » a pour principaux objectifs de réduire la facture énergétique des ménages, de lutter contre le mal-logement et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Véritable opportunité pour engager des travaux de qualité, le programme s'inscrit dans la politique environnementale et sociale de l'agglomération. Son ambition est de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le chauffage mais aussi de valoriser l'offre de logement existante pour limiter l'étalement urbain.

Focus sur

GUINGAMP HABITAT

Guingamp Habitat est le premier bailleur de Guingamp-Paimpol Agglomération avec un patrimoine de 1 600 logements. Créé en 1923, Guingamp Habitat est un Office Public de l'Habitat.

Guingamp Habitat emploie 25 salariés dont plus de la moitié directement dans les quartiers au service des locataires. Il est dirigé par un Directeur Général qui a pour mission de mettre en œuvre la stratégie élaborée par le Conseil d'administration et sa Présidente.

Les missions de Guingamp Habitat ne se résument pas à louer des logements à des personnes à revenu modéré.

L'organisme propose un ensemble de services à ses locataires et cherche en permanence à améliorer son offre afin qu'elle réponde à leurs besoins.

Quelques chiffres

AUTORISATION
DU DROIT DES SOLS (ADS)

+ 10%

DE DEMANDES
SUR LE TERRITOIRE DE
L'AGGLOMÉRATION

HABITAT

204

DOSSIERS DE TRAVAUX
AGRÉÉS DANS LE CADRE
DU PROGRAMME D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL (PIG), POUR UN
MONTANT D'AIDES GLOBAL DE

115 000 €



Habitat neuf à Paimpol

Les perspectives 2021

**URBANISME : ENGAGEMENT
D'UNE RÉFLEXION EN LIEN
AVEC LA DÉMATÉRIALISATION
DES DEMANDES D'AUTORISATION
D'URBANISME**

**PLUI : POURSUITE DES
INVENTAIRES ET RÉDACTION DU
RÈGLEMENT EN CONCERTATION
AVEC LES COMMUNES**

HABITAT :

- DÉPLOIEMENT DU PLH
- CRÉATION D'UNE PLATEFORME LOCALE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT (PLRH)
- INSTALLATION DE LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

*S'affirmer
comme un territoire
d'opportunités
et de conquêtes
pour les entreprises*

L'AGGLOMÉRATION A UN RÔLE DE VEILLE, DE SENSIBILISATION ET DE RELAIS D'INFORMATION AUPRÈS DES COMMERCE ET ENTREPRISES DU TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR SES PARTENAIRES. AFIN DE DONNER TOUTES LES CHANCES AU TERRITOIRE D'ACCUEILLIR OU D'ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES QUI ASSURENT LE RENOUVELLEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET SA DIVERSIFICATION, GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION SE DONNE LES MOYENS DE LES HÉBERGER, DE LES ACCOMPAGNER, AFIN DE FAVORISER LEUR PÉRENNITÉ, MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE.

Les réalisations 2020



La Coop des masques

Quelques actions phares de l'année :

- **Dispositions prises pour l'accompagnement et le soutien des entreprises impactées par la crise sanitaire :** afin de maintenir et soutenir les acteurs économiques du territoire, l'agglomération a prolongé ou adapté différentes mesures prises lors du premier confinement.
- + Dispositif de soutien aux acteurs économiques : ce dispositif permet l'attribution d'une subvention de 1 500 à 3 000 €, sous conditions, pour soutenir ponctuellement les plus petites entreprises, les travailleurs indépendants, les associations et acteurs de l'économie Sociale et Solidaire, ainsi que les entreprises naissantes créées depuis le 1^{er} janvier 2020.

+ **Mise en place du Pass Numérique pour accompagner la digitalisation des artisans/commerçants du territoire :** le « Pass commerce et artisanat », dispositif d'aide à la modernisation pour les commerçants indépendants et les artisans, a été adapté avec le nouveau « Pass Numérique ». Cette subvention permet de financer des projets numériques : matériel informatique, formations, conseils en stratégie, création d'un site web...

+ **Lancement du dispositif des chèques-cadeaux avec le soutien à la création de l'association des Vitrines de l'Armor et de l'Argoat,** pour soutenir le commerce de proximité en encourageant l'achat local. Avec un financement de 17 000 €, Guingamp-Paimpol Agglomération et les unions de commerçants de Guingamp et Paimpol ont mis en place un dispositif de chèques-cadeaux sur ces communes.

Dépenses réalisées

Pour les zones d'activités
430 000 € HT de dépenses

Les ventes de terrains
• 250 908 € de ventes
• 6 cessions
• 20 362 m² vendus

Pour les ateliers & bureaux relais
826 000 € de dépenses

467 000 € de subventions aux partenaires du développement économique et de l'emploi.

- **Renouvellement du soutien aux actions menées par l'UCO Bretagne nord pour un programme de recherche et de développement de formations.** Exemple : soutien à l'organisation des colloques-concours étudiants U'Cosmetics et U'Cook innovation.
- Versement ou abondement d'une enveloppe de 60 000 € sur trois ans pour le **fonds de prêt d'honneur de la plateforme Initiative Pays de Guingamp.**

• **Campagne d'attractivité avec « Tout Vivre en Côtes d'Armor »**

L'agglomération était en 2020 partenaire engagé de la campagne d'attractivité des Côtes d'Armor. Portée par Côtes d'Armor Destination, financée par de nombreuses agglomérations du territoire et des partenaires privés, la campagne a été engagée en septembre, octobre et s'est déclinée sur plusieurs axes pour séduire, renseigner mais aussi accompagner l'installation de franciliens désireux de rejoindre notre territoire. Une campagne audiovisuelle en Replay sur France.tv a été couplée à une campagne d'affichage digital à La Défense pour toucher les franciliens dans leur quotidien professionnel. Une campagne a aussi été lancée sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) pour amener l'internaute vers le site toutvivre-cotesdarmor.com, l'inciter à se renseigner sur le territoire. Un guide d'installation disponible sur le site internet de l'agglomération a été édité : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/travailler-entreprendre/entreprendre-et-sinstaller/votre-entreprise/



Les perspectives 2021

LANCEMENT DE L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

FINALISATION DES ÉTUDES DE CONCEPTION POUR L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE SAVAZOU À KERFOT

RÉFLEXION AUTOUR D'UN INCUBATEUR (ASSOCIÉ À UN ESPACE DE CO-WORKING) PERMETTANT L'ÉMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION EN LIEN AVEC LA TECHNOPOLE ANTICIPA ET L'UCO (UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST), À GUINGAMP

DÉBUT DES TRAVAUX DE L'ATELIER RELAIS AGROALIMENTAIRE DE MALABRY À PAIMPOL

PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE REFONTE DE LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

POURSUITE DES TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA ZONE COMMERCIALE SAINT-LOUP À PABU

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

*Renforcer
la vocation
et la dynamique
touristique
du territoire*

L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PLURIELLE ET SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, AU BÉNÉFICE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. UN RÉEL POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT EXISTE AUTOUR DU TOURISME RURAL, INDUSTRIEL, DES CIRCUITS DE RANDONNÉES OU DU LITTORAL...

Les réalisations 2020

Mise en ligne des circuits pédestres d'intérêt communautaire et valorisation numérique

L'agglomération souhaite faire de son territoire un territoire d'excellence en matière de randonnée pédestre. Pour ce faire, un schéma intercommunal de la randonnée pédestre a été adopté en mars 2020.

Construit avec les 57 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération, il a pour objectif de :

- Faire découvrir des espaces naturels sensibles
- Contribuer au développement socio-économique du territoire (réinsertion sociale - santé publique)

- Développer et renforcer l'offre qualitative d'itinéraires
- Créer un maillage cohérent avec des connexions entre itinéraires
- Susciter la marche à pied comme mode de déplacement
- Favoriser un cadre de vie convivial et attractif
- Proposer sur le territoire une activité de loisirs accessible à tous
- Inciter à la découverte des patrimoines naturels, architecturaux et urbains



Réalisation d'un marché d'entretien des circuits de randonnées avec les chantiers d'insertion

L'agglomération assure avec ses partenaires :

- L'entretien des randonnées d'intérêt communautaire : notre territoire est vaste, l'entretien et le balisage des circuits sont donc assurés par différents acteurs. Les portions non mécanisables sont gérées par l'agglomération via le service voirie, les chantiers d'insertion, des associations ou les communes. Les portions mécanisables sont prises en charge par les communes en mobilisant quelquefois des bénévoles
- Le financement de la signalétique des sentiers de randonnée
- L'aménagement des sentiers de randonnées
- La valorisation des randonnées
- Le suivi et la veille





Promenade en barque à Pontrieux

Création d'un parcours pêche sur le Trieux

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne prévoit la réalisation de profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et des sites de pêche à pied professionnelle. À ce titre, deux zones de production ont été retenues comme prioritaires sur le territoire : la Baie de Paimpol et l'Estuaire du Trieux. L'étude, visant à améliorer la qualité de l'eau et donc diminuer les pollutions, se déroule en trois temps : un état des lieux pour comprendre les sources et phénomènes de pollution, une hiérarchisation de ces flux pour prioriser les actions et enfin un plan d'actions. La première phase a démarré au printemps 2020 et l'objectif du plan d'actions finalisé est prévu pour le printemps 2022.



Élaboration de chasses aux trésors

À faire en famille ou entre amis, les jeux de piste permettent de découvrir tout en s'amusant, le patrimoine des Petites Cités de Caractère® de Pontrieux et Guingamp et emmènent les participants au centre de l'histoire maritime de Paimpol et Ploubazlanec.



Pôle nautique de Loguivy-de-la-mer



- Élaboration d'une charte de la signalétique touristique
- Fourniture et pose d'ensembles de Signalisation d'Information Locale (SIL) d'intérêt touristique sur cinq communes de Guingamp-Paimpol Agglomération : Plourivo, Ploubazlanec, Guingamp, Belle-Isle-en-Terre et Louargat



Étang du Blavet



Station sport nature - Course d'orientation



Trail à Louargat

Focus sur

CRÉATION D'UNE STATION TRAIL AVEC LA DESTINATION CŒUR DE BRETAGNE

La station trail du Cœur de Bretagne - Kalon Breizh dispose d'une trentaine de circuits trail du niveau facile à expert soit 500 km de parcours au total. Ils sont répartis sur un vaste territoire allant des Monts d'Arrée au Lac de Guerlédan, en passant par la Vallée du Blavet, Le Huelgoat, les Montagnes Noires, la Vallée du Léguer... Le territoire de l'agglomération possède quatre circuits de trail sur Belle-Isle-en-Terre, Louargat et Bulat-Pestivien.

Quelques chiffres

195 000 € HT
POUR L'OPÉRATION
SIGNALISATION
D'INFORMATION LOCALE
(SIL)

36
PROFESSIONNELS
DU TOURISME ACCOMPAGNÉS :

10 492 €
D'AIDE POUR
119 399 €
D'INVESTISSEMENT

Les perspectives 2021

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE ARCHITECTURALE POUR LE PÔLE NAUTIQUE INTÉGRÉ (PNI)
ACCOMPAGNEMENT DU PROJET RÉGIONAL MON TRO BREIZH
OBTENTION DU LABEL DESTINATION RANDO
QUALIFICATION DE L'OFFRE HÉBERGEMENT (DIFFÉRENTS LABELS)
VALORISATION DU CIRCUIT DE L'ÉTANG DU BLAVET ET DE PONT MIN
CRÉATION D'UNE VÉLOROUTE

2.

*Agir
sur l'image
et le fonctionnement
de l'agglomération*

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE QUI A FORTEMENT IMPACTÉ L'ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ. NÉANMOINS L'AGGLOMÉRATION A POURSUIVI SES ACTIONS AU SERVICE DES HABITANTS, DES ENTREPRISES ET DES COMMUNES. TOUS LES SERVICES COMMUNAUTAIRES ONT SU S'ADAPTER POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ET PARFOIS INNOVER POUR PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES.

Les réalisations 2020

Adaptation des services de l'agglomération au contexte sanitaire

Si les accueils physiques n'ont pu se poursuivre en période de confinement, l'agglomération a maintenu son standard téléphonique pour répondre aux usagers, avec pour les urgences, la mise en place d'un service d'astreinte.

Pour les personnes éloignées du numérique, la Maison de Services Au Public de Paimpol et l'antenne de Belle-Isle-en-Terre était disponible par téléphone et par courriel pour apporter un premier niveau de réponse pour les démarches administratives : actualisation sur Pôle Emploi, consultation et/ou création d'un espace personnel sur le site de la Caf, déclarations...

Toutes les collectes ont été maintenues aux jours habituels sur tout le territoire avec différentes consignes comme le tri des déchets liés à l'épidémie... Les déchèteries ont été ouvertes aux particuliers avec 9 500 rendez-vous du 4 au 22 mai. Pour le deuxième confinement, les déchèteries sont restées ouvertes à tous aux horaires habituels avec des pics de plus de 600 passages par jour.

Adaptation des outils de communication

- Mise à jour quotidienne des informations destinées aux usagers sur les ouvertures et fermetures des équipements, les consignes d'accès et les messages de vigilance sur les outils de communication de l'agglomération (site internet et réseaux sociaux de l'agglomération et de ses services).
- Création d'un catalogue de jeux interactifs diffusés en période de confinement pour proposer des pistes de jeux au sein de la famille tout en restant à la maison.
- Solution de prise de rendez-vous mise en place pour les déchèteries en mai 2020, pour les services jeunesse et les piscines via le site internet et accompagnement par les équipes du standard pour les usagers non informatisés.
- Création d'un module contact sur le site internet pour faciliter l'accès aux coordonnées des prestataires en eau potable, en assainissement collectif et non-collectif du territoire en fonction de la commune identifiée.
- Refonte de la home page du site internet de l'agglomération pour gagner en visibilité et attractivité.

- Maintien de la réalisation et de la diffusion des trois magazines annuels et du rapport d'activité.



Focus sur

**COLLOQUE AVEC L'ADEUPA
EN OCTOBRE 2020, POUR AIDER
LES NOUVEAUX ÉLUS À SE PROJETER
SUR LEUR TERRITOIRE, EN AYANT
EN TÊTE LES GRANDES MUTATIONS
DE LA RÉGION**

Les nouveaux élus du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération se sont rassemblés, le vendredi 9 octobre 2020, à la Grande Ourse de Saint-Agathon pour mieux comprendre les enjeux de la collectivité. Une cinquantaine d'élus étaient présents, quand d'autres suivaient la réunion en visio. Présentations des chantiers en cours, des enjeux et perspectives du Grand Ouest étaient au programme.

Les perspectives 2021

POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ADMINISTRATION

INSTALLATION DES ENTENTES AVEC LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ ET LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ, DEPUIS LE NOUVEAU MANDAT

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

TRAVAUX SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (AGGLOMÉRATION RETENUE COMME COLLECTIV'ÉGALITÉ PAR LA RÉGION BRETAGNE)

3.

*Soutenir
l'économie productive :
l'économie de la mer
et l'agriculture
en priorité*

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE DE LA MER
SONT DES SECTEURS IMPORTANTS POUR LE TERRITOIRE.
L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE ACCOMPAGNER
LES MUTATIONS AGRICOLES ET L'ÉCONOMIE MARITIME
POUR PÉRENNISER DES ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT
À PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE IDENTITÉ
ET NOTRE PATRIMOINE.

Les réalisations 2020

Agriculture

Recensement et publication de la liste des producteurs locaux autorisés à vendre en direct ou sur les marchés pendant les périodes de confinement.

Dans cette période exceptionnelle, l'agglomération a renforcé ses actions auprès des entreprises locales et a développé de nouveaux soutiens, en lien avec sa compétence autour du développement économique du territoire et de son attractivité.

Un des exemples de cet accompagnement est la création, sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération, d'une page dédiée aux commerçants, artisans et producteurs locaux qui ont maintenu leur activité pendant la période de confinement.

**47 500 € D'AIDES VERSÉES
À 19 EXPLOITANTS AGRICOLES
(2 500 € CHACUN).**

Activités maritimes

• Un projet de bâtiment maritime à Loguivy-de-la-Mer

Propriété de Guingamp-Paimpol Agglomération depuis 2012, l'ancien bâtiment des viviers fait l'objet d'un projet innovant. Cette surface de 1000 m² sur le port de Loguivy-de-la-Mer devrait être réhabilitée pour offrir aux professionnels du secteur maritime des espaces de stockage et d'exploitation pour les crustacés, les coquillages, les poissons ou les algues ainsi que des bureaux. Un dossier de subventions a été déposé auprès du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche, la Région Bretagne et le Pays de Guingamp.

• Réponse à l'Appel à projet de la Région « expérimentation d'innovations numériques » en partenariat avec Littomatique et le Pôle Mer : projet SMART LITTORAL, plateforme logicielle d'analyse de données dont l'objectif est d'aider les élus et les services des collectivités à gérer le littoral au quotidien et à anticiper son évolution.

L'entreprise Littomatique, installée sur notre territoire, réalise des missions de conseil auprès des collectivités. L'entreprise a présenté à l'agglomération son projet SMART LITTORAL et a fait part de son intérêt pour réaliser ses développements en partant d'un cas concret. Particulièrement intéressés par le sujet, et la démarche de développement au plus près des besoins des utilisateurs, l'agglomération a accepté de participer à ce projet en tant que terrain d'expérimentation : en participant à la rédaction du cahier des charges, en testant la solution au sein de nos services directement concernés et en participant à l'évaluation de la plateforme. Le retour de nos services sur leurs besoins, puis sur leur utilisation de la plateforme, permettront à Littomatique de proposer une solution adaptée aux besoins et aux enjeux importants de la gestion du littoral. Le projet est soutenu par la Région.





Ostréiculture à Pors Even, Loguivy



Les perspectives 2021

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE TERRITORIALE (CANDIDATURE À UN APPEL À PROJET POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - PAT)

LANCEMENT DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE MER ET LITTORAL : RÉALISATION 2021

ÉTUDE DE REQUALIFICATION URBAINE DE LA FAÇADE PORTUAIRE DE PAIMPOL



Ostréiculture à Pors Even, Loguivy

3.

*Développer
la formation
en lien avec les
filières existantes
et en devenir*

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION PERMET D'ACCÉDER À UNE OFFRE DE FORMATIONS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RELATIVEMENT IMPORTANTE. CERTAINES DE CES FORMATIONS FONT RÉFÉRENCE, CE QUI ENCOURAGE L'AGGLOMÉRATION À DÉVELOPPER CES FILIÈRES, ET ATTIRER TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS.

Les réalisations 2020

Soutien à l'apprentissage

Concernant les apprentissages dans le domaine de la petite enfance, Guingamp-Paimpol Agglomération se situe au premier rang des Côtes d'Armor et deuxième de Bretagne après la ville de Rennes.



Camille, apprentie auxiliaire de puériculture à la crèche de Paimpol

Soutien à l'innovation

• U'Cosmetics

L'UCO Bretagne Nord, université basée à Guingamp, bénéficie d'un véritable pôle d'expertise en cosmétique en proposant un cursus de formation tourné vers le monde professionnel. C'est dans cette optique que l'université, véritable pionnière, a créé il y a maintenant 12 ans le premier concours étudiants et colloque professionnel tourné vers l'innovation cosmétique.

Il permet de réunir les acteurs majeurs de l'industrie, de l'université et du monde institutionnel au niveau international pour progresser autour d'un thème évolutif chaque année. L'objectif est de développer une dynamique d'innovation collective au sein de la filière cosmétique.



U'Cosmetics



U'Cook

• U'COOK

Créé il y a maintenant six ans, U'Cook est un concours étudiant et colloque professionnel tourné vers l'innovation agroalimentaire.

Dans la même optique que U'Cosmetics, l'objectif est de développer une dynamique d'innovation collective au sein de la filière agroalimentaire

Guingamp-Paimpol Agglomération, très impliquée dans l'innovation et le développement de nouvelles filières industrielles, accompagne et finance ces deux concours.

Focus sur

DEGEMER+

En 2020, le service Économie, emploi et agriculture a mené une étude approfondie des problématiques d'emploi et de chômage sur le territoire. Une des conclusions est que le taux de chômage, élevé sur le territoire, n'est pas réparti uniformément sur les bassins de vie et les communes.

Ainsi, les communes de Paimpol, Guingamp et le territoire de Pontrieux sont nettement plus impactées par le chômage, notamment de longue durée.

Par ailleurs, sur ces territoires, existent des offres d'emplois « cachées », c'est-à-dire des emplois potentiels, auprès des artisans et des TPE, mais qui ne sont pas formalisées, qui ne passent pas par les canaux classiques.

Forts de ce double constat, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor ont décidé en 2020 d'expérimenter ensemble un dispositif très innovant de retour à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées.

Ce dispositif, appelé DEGEMER+, financé sur des fonds européens avec l'aide de l'État et de la Région, a pour objectif, dès 2021, de ramener en emploi durable (CDI ou CDD long) entre 30 et 40 personnes éloignées de l'emploi, sur des postes identifiés dans les bassins de vie de ces personnes.

Deux chargées de missions ont été recrutées fin 2020/début 2021 par la Mission Locale.

Leur objectif : faire se rencontrer employeurs et professionnels, sur la base d'une envie partagée de travailler ensemble, d'une très bonne connaissance du poste et des conditions de travail, et d'un suivi personnalisé durant la période d'essai.

Les perspectives 2021

**SOUTIEN À LA FORMATION
AUX MÉTIERS DE LA RADIO
EN LANGUE BRETONNE
PAR TI AR VRO**

**EN PARTENARIAT
AVEC LE CDG22 : CRÉATION D'UN
PARCOURS D'APPRENTISSAGE
« COLLECTIVITÉ TERRITORIALE »**

3.

*Préserver
et développer
une économie
de proximité
et solidaire*

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

LA VITALITÉ DU TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION S'APPRÉCIE PAR LE DYNAMISME ET DONC L'ATTRACTIVITÉ DE SES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES. IL S'AGIT D'UN ENJEU NON SEULEMENT ÉCONOMIQUE MAIS AUSSI DE QUALITÉ DE VIE. EN CE SENS, L'AGGLOMÉRATION ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE PORTÉE PAR L'ARTISANAT ET LES COMMERCE DANS LES CENTRALITÉS MAIS AUSSI PAR LES CIRCUITS COURTS ET LES RESSOURCES LOCALES.

Les réalisations 2020

Focus sur

LES VITRINES DE L'ARMOR ET DE L'ARGOAT

Créée le 6 octobre 2020 sous l'impulsion des unions commerciales de Guingamp et Paimpol, l'association des Vitrites de l'Armor et de l'Argoat a pour but de fédérer les commerces de proximité des deux villes centres de Guingamp-Paimpol Agglomération (adhérents ou non d'une union commerciale) dans le cadre du lancement de l'opération des chèques-cadeaux.

Dès 2021, elle aura vocation à s'étendre sur l'ensemble du territoire, en s'élargissant à toutes unions commerciales ou commerçants et artisans non-adhérents d'une union commerciale en assurant le développement des chèques-cadeaux dans le temps.

Plus largement, cette association est destinée à mener des actions collectives pour dynamiser le commerce local à l'échelle du territoire.

Accompagnement des unions de commerçants pour la mise en place d'outils numériques

Le « Pass commerce et artisanat », dispositif d'aide à la modernisation pour les commerçants indépendants et les artisans, a été adapté avec le nouveau « Pass Numérique ». Cette subvention permet de financer des projets numériques : matériel informatique, formations, conseils en stratégie, création d'un site web... Le seuil des investissements éligibles est de 2 000 € de dépenses et le taux d'aides est de 50%.



40 800 € D'AIDES ONT ÉTÉ VERSÉES PAR L'AGGLOMÉRATION, EN CO-FINANCEMENT AVEC LA RÉGION BRETAGNE, DANS LE CADRE DU « PASS COMMERCE ET ARTISANAT ».

Contribution active à la mise en place d'un dispositif de chèques-cadeaux facilitant l'achat local

Pour soutenir le commerce de proximité en encourageant l'achat local, Guingamp-Paimpol Agglomération, avec un financement de 17 000 €, et les unions de commerçants de Guingamp et Paimpol ont mis en place un dispositif de chèques-cadeaux sur ces communes. Il sera déployé par la suite sur les autres communes du territoire. À titre d'exemple, l'agglomération a décidé d'offrir à chacun de ses agents un chèque-cadeau pour Noël. Elle a aussi accompagné les commerçants dans la création de l'association Les Vitrites de l'Armor et de l'Argoat, qui portera l'ensemble du dispositif à terme, et dont la vocation est de développer des projets collectifs destinés à dynamiser le commerce.



Les perspectives 2021

POURSUITE DU SOUTIEN À L'ASSOCIATION
DES VITRINES DE L'ARMOR ET DE L'ARGOAT
(DISPOSITIF DE CHÈQUES-CADEAUX FACILITANT
L'ACHAT LOCAL)

SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS OU INNOVANTS
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

4.

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Développer les cultures

EN PRENANT APPUI SUR LES ATOUTS DU TERRITOIRE ET SUR LES TRÈS NOMBREUX ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE, L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE DÉVELOPPER D'AVANTAGE LES CULTURES POUR LES FAIRE RAYONNER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET LES RENDRE ACCESSIBLES À TOUS.

Les réalisations 2020

- **Élaboration d'un programme touristique et culturel durant l'été : « Les Traversées »**

Du 18 juillet au 30 septembre 2020, Guingamp-Paimpol Agglomération a proposé un programme d'animations estivales sur son territoire : « Les Traversées ». Elles ont été imaginées et préparées par tous les organismes liés au tourisme, à la culture et à l'économie de l'agglomération. Le but était de contribuer à l'attractivité du secteur, encourager les habitants à se déplacer au sein de l'agglomération et découvrir la mosaïque de richesses naturelles et culturelles, patrimoniales et humaines qui compose le territoire.

- **Écriture d'une trajectoire culturelle**
- **Création d'un mi-temps à la politique culturelle de l'agglomération**
- **Participation au Festival Pas Sages (diffusion)**
- **Des expositions, des résidences et des spectacles à la Sirène malgré le contexte sanitaire**
- **Création d'un site internet pour le centre Milmarin**
- **Ouverture des Fonds de concours au patrimoine bâti**



Focus sur

INSEAC

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam (Inseac) est le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et à la production de ressources en Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en France. Implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC, l'institut est accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp, bâtiment du XIX^{ème} siècle classé Monument historique.

La gouvernance de l'Inseac du Cnam est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Conservatoire national des Arts et Métiers, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp.



Animation estivale « Les Traversées »



Milmarin : mémoire d'Islande

Quelques chiffres

BUDGET 2020
ÉCOLE DE MUSIQUE
676 000 €
 DE DÉPENSES EN 2020
 DONT UNE PARTICIPATION
 DE L'AGGLOMÉRATION DE
449 000 €

482
ÉLÈVES
 À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

360 000 €
 DE SUBVENTIONS
 AUX ASSOCIATIONS
 CULTURELLES
 DU TERRITOIRE

Les perspectives 2021

SIGNATURE D'UN PACTE
 CULTUREL AVEC LE DÉPARTEMENT
 MAJORITAIREMENT BASÉ SUR
 L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
 ET CULTUREL (EAC)

ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES
 CULTURELLES ET LES ATTENTES
 DES PUBLICS BRITTOPHONES

NOUVELLES ANIMATIONS VÉLO,
 JEU DE PISTE ET AUDIOGUIDES

OBTENTION DU LABEL ACCUEIL
 VÉLO PAR LE CENTRE MILMARIN,
 TRAVAIL EN COURS POUR LE
 LABEL TOURISME ET HANDICAP

PARTICIPATION AU FESTIVAL
 « EMBARQUE À TREB » : PISCINE
 DE GUINGAMP, PAIMPOL, PÔLE
 NAUTIQUE, MILMARIN, LA SIRÈNE

PARTICIPATION AU FESTIVAL DU
 MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE :
 MILMARIN, « MARINS DANS LA
 TEMPÊTE », EN PARTENARIAT
 AVEC LA MÉDIATHÈQUE
 DE PAIMPOL, « INSULAIRE »

LANCEMENT DE L'ÉCRITURE
 DU SCHÉMA INTERCOMMUNAL
 DE LA LANGUE BRETONNE -
 ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

CRÉATION
 D'UNE VISITE VIRTUELLE
 DU CENTRE MILMARIN

CRÉATION D'UN DISPOSITIF
 D'AIDES AUX PROJETS CULTURELS

PARTICIPATION
 À LA ROCKSCHOOL

ADHÉSION AU PASS CULTURE
 ET INTÉGRATION DES
 PRESTATIONS DE MILMARIN,
 SIRÈNE ET ÉCOLE DE MUSIQUE

REFONTE DU RÈGLEMENT
 INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE DE
 MUSIQUE ET ÉCRITURE D'UN
 PROJET D'ÉTABLISSEMENT

PARTENARIAT AVEC
 UNE ASSOCIATION D'INSERTION
 POUR LA CRÉATION
 DE REPORTAGES
 POUR RADIO KALON

4.

*Améliorer
l'accès
aux soins
et à la santé*

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

L'AVENIR ET LE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX PASSENT, NOTAMMENT,
PAR LA CONFORTATION ET LA CONSOLIDATION
D'UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ.
EN CETTE ANNÉE PARTICULIÈRE, L'AGGLOMÉRATION
A ÉTÉ FORTEMENT MOBILISÉE AFIN D'ACCOMPAGNER
DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION
DE LA COVID-19.

Les réalisations 2020

Le Centre de Santé (ouvert depuis le 1^{er} avril 2019) :

Pour l'année 2020, l'activité du Centre de Santé a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Les médecins ont eu recours à la téléconsultation pendant les périodes de confinement.

En dépit des confinements, le nombre de patients a continué d'augmenter. 1 366 patients ont déclaré le Centre de Santé comme Médecin référent (au 31 décembre) soit une augmentation de + 940 pour l'exercice 2020. On dénombre 7 367 consultations pour 3 036 heures d'ouvertures.

En 2020, l'agglomération a attribué une première subvention de 37 377 € au Centre de Santé afin de maintenir son équilibre financier de l'exercice 2019.



Centre de Santé de l'Armor et de l'Argoat à Guingamp

Quelques chiffres

72%
DES PATIENTS RÉSIDENT
SUR LE TERRITOIRE DE
L'AGGLOMÉRATION

20%
DES PATIENTS
SONT ORIGINAIRES DE
LEFF ARMOR
COMMUNAUTÉ

9%
DES PATIENTS
SONT DES
COSTARMORICAINS
HORS AGGLOMÉRATION
ET DES TOURISTES

L'équipe du Centre de Santé
se décompose
de la manière suivante :

4
MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
POUR 3,7 ETP*

3
SECRÉTAIRES
MÉDICALES
POUR 1,20 ETP*

1
COORDINATEUR

1
COORDINATION
MÉDICALE
POUR 0,1 ETP*

*ETP : ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN



Centre de Santé de l'Armor et de l'Argoat à Guingamp

Les perspectives 2021

DE NOUVEAUX RECRUTEMENTS
SONT PROGRAMMÉS POUR
ÉTOFFER L'ÉQUIPE MÉDICALE
(DEUX GÉNÉRALISTES
ET UN PÉDIATRE).

LE CENTRE DE SANTÉ ENVISAGE
UN DÉPLOIEMENT D'ANTENNES
SUR LES TERRITOIRES EN TENSION
ET UN DÉVELOPPEMENT DE LA
TÉLÉMÉDECINE (EX. SECTEUR DE
PONTRIEUX).

4.

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire

QU'ELLE SOIT JEUNE OU ÂGÉE, TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE BÉNÉFICIER DE SERVICES ADAPTÉS. L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE FAIRE RESPECTER CE DROIT EN ADAPTANT SES SERVICES AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE. IL EST ÉGALEMENT QUESTION DE GARANTIR UNE ÉQUITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX ÉQUIPEMENTS ET DONC DE RÉPARTIR DE FAÇON COHÉRENTE CES DERNIERS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION.

Les réalisations 2020

Poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil

• Construction du pôle enfance à Louargat

En juin 2020, l'agglomération a lancé les travaux d'un pôle enfance à Louargat. La vocation de ce nouvel équipement est de regrouper les services dédiés aux enfants pour mieux accueillir les familles, les enfants et les professionnels. Le coût global de l'opération s'élève à 1 575 000 € et les travaux vont se poursuivre jusqu'au printemps. Le site hébergera, à terme, le Relais Parents Assistants Maternels, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (bureaux administratifs et lieu d'accueil des enfants) ainsi que la ludothèque Planète Enchantée.

• Structuration d'une bourse à projets de jeunes avec la CAF et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor

L'agglomération soutient les projets (culturels, sportifs, humanitaires, citoyens, solidaires, environnementaux...), qu'ils soient individuels ou collectifs (association de jeunes) en offrant une aide technique, administrative voire financière.

• Soutien pour améliorer le maillage de l'offre en Point Accueil Écoute Jeunes sur le territoire

Les centres aquatiques de Guingamp et Paimpol

L'année a été ponctuée de mesures sanitaires n'ayant pas permis d'accueillir toutes les activités habituelles. Les équipes ont su remettre en question, régulièrement, leur organisation et s'adapter au jour le jour.



Pôle enfance jeunesse en travaux à Louargat



À Guingamp, l'équipement mobile facilite l'accès aux bassins pour les personnes en situation de handicap.

Focus sur

CRÉATION D'UNE COORDINATION HANDICAP POUR FAVORISER L'INCLUSION

Dès 2020, l'agglomération a renforcé ses actions pour faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures dont elle a la gestion et a mis en place un service de coordination de l'handicap.

S'il n'y a pas d'établissement spécialisé sur le territoire, il est important de favoriser la mixité dès le plus jeune âge pour sensibiliser chacun à la différence, apprendre à vivre ensemble et créer du lien social.

En 2021, une coordinatrice handicap intégrera l'agglomération pour conseiller et soutenir les équipes afin de faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap, ou qui présentent des difficultés particulières, dans les lieux de vie ordinaire : multi-accueil, accueils de loisirs, service jeunesse.

Quelques chiffres

La crise a impacté fortement les piscines.

CENTRE AQUALUDIQUE
ISLANDIA DE PAIMPOL

24 659

ENTRÉES
EN 2020

(71 000 ENTRÉES
EN 2019)

104 000 €

RECETTES 2020

(RECETTES 2019 :
259 000 €)

444

JOURNÉES
D'ACCUEIL

D'ENFANTS PRIORITAIRES
EN CRÈCHE ET CENTRE
DE LOISIRS PENDANT
LE 1^{ER} CONFINEMENT



Les cours de natation ont été difficiles à mettre en place pendant la crise



Aire de jeux à Belle-Isle-en-Terre

Les perspectives 2021

- MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO UNIQUE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE
- DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PLACES D'ACCUEIL COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE
- MISE EN SERVICE DU NOUVEAU PÔLE ENFANCE DE LOUARGAT
- DÉMARRAGE DU PROJET DE PÔLE ENFANCE JEUNESSE À BOURBRIAC
- SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

LES CENTRES AQUALUDIQUES

L'ANNÉE 2021 SERA MARQUÉE PAR LA FERMETURE DU 14 JUIN AU 1^{ER} SEPTEMBRE POUR D'IMPORTANTES TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES DU TRAITEMENT DE L'EAU, DE L'AIR ET DE LA CHAUFFERIE. LA PRIORITÉ SERA DE DÉPLOYER LES AGENTS SUR D'AUTRES MISSIONS DANS D'AUTRES SERVICES.

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

*Améliorer
la mobilité
sur le territoire*

LA DESSERTE DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ DES PERSONNES SONT DES AXES ESSENTIELS D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL. L'ANNÉE 2020 S'OUVRE AVEC UN LOT DE NOUVEAUTÉS DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT POUR OFFRIR AUX USAGERS UN RÉSEAU PERFORMANT, DES SERVICES DE QUALITÉ ET FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX.

Les réalisations 2020

Mise en œuvre de la première rentrée scolaire en septembre avec édition et distribution de 2 300 cartes KorriGo

Finis les titres de transport « papier », le réseau Axéo a choisi la modernité en équipant tous les élèves du réseau Axéo scolaire de la carte KorriGo ! Une carte sans contact utile pour les déplacements sur le réseau de bus et pour les services Axéo bus+ mais pas seulement ! Elle peut aussi être utilisée sur les autres réseaux membres de KorriGo sur le territoire breton (TER...).

Équipement de 27 lignes en billettiques et système d'aide à l'exploitation

Mise en location de 150 vélos à assistance électrique

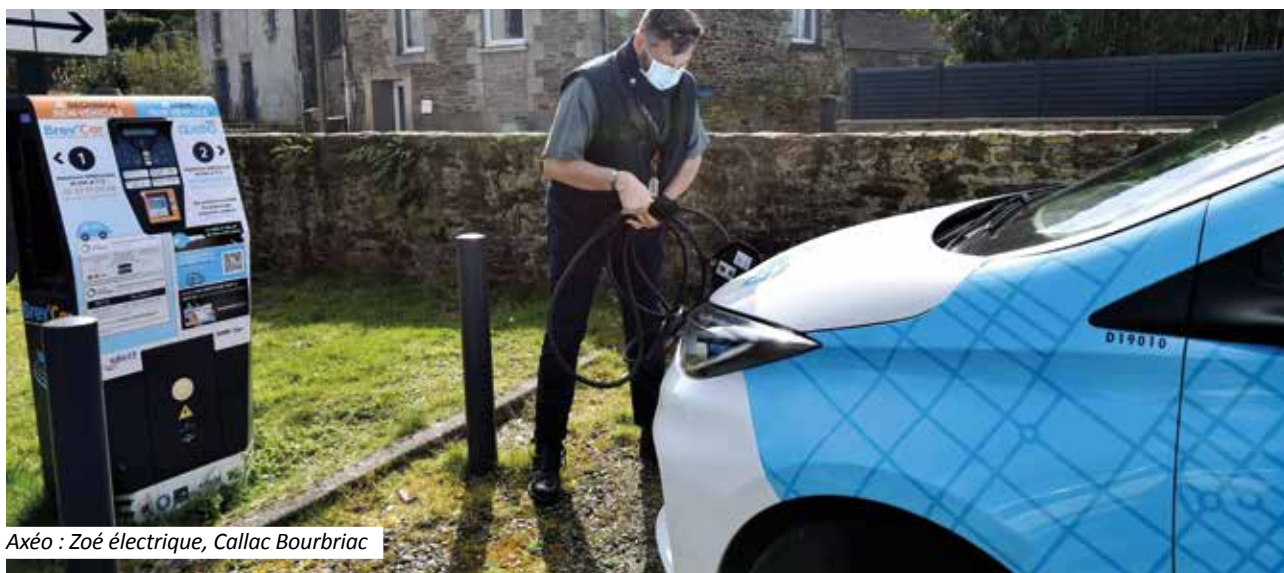
Viser l'excellence environnementale est une ambition majeure pour Guingamp-Paimpol Agglomération, favoriser le développement des déplacements doux répond à cet objectif. 150 vélos à assistance électrique ont été mis à disposition du public sur le territoire. Le premier box à vélos est accessible à la gare de Paimpol, plusieurs suivront sur le reste de l'agglomération, courant 2021.

Formalisation du partenariat avec les SDE22 pour l'utilisation des bornes de recharge pour le futur service d'autopartage

Les cinq futures stations d'autopartage Axéo auto seront mutualisées avec celles du Syndicat de l'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22) déjà présentes dans ces communes.

Lancement d'Axeo bus+ (le nouveau transport à la demande) pour tous les habitants du territoire

Six zones (hors secteur de Guingamp) sont desservies par un service de transport à la demande pour effectuer des déplacements dans sa zone de résidence vers la ville centre ou la gare correspondant à la zone et pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



Axeo : Zoé électrique, Callac Bourbriac

Focus sur

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Axeo Transport à la demande a été réorganisé au printemps 2020. Les précédentes zones de desserte du territoire ont fusionné en trois zones pour permettre aux usagers de se déplacer sur des secteurs plus importants et mieux desservir les communes. Le fonctionnement est resté cependant le même : pour une prise en charge du domicile au point d'intérêt (mairie, école, centre commercial...), aller-retour, la réservation se fait la veille avant midi.



Transport Axeo



Vélo à assistance électrique Axeo



Les perspectives 2021

LANCEMENT DU SERVICE D'AUTOPARTAGE SUR CINQ STATIONS (CALLAC, BÉGARD, PONTRIEUX, BOURBRIAC ET LOUARGAT)

DESSERTE ESTIVALE DES SITES TOURISTIQUES PAR TRANSPORT COLLECTIF LES SAMEDIS ET MERCREDI :

- ABBAYE DE BEAUPORT
- PLAGE DU TOSSEN
- PLAGE DE CRUCKIN
- ARMORIPARK
- LA ROCHE-JAGU
- VALLÉE DES SAINTS

INSTALLATION D'ABRIS SÉCURISÉS POUR LES VÉLOS (AVEC LA CARTE KORRIGO)

ENGAGEMENT DU TRAVAIL SUR UN SCHÉMA DES MOBILITÉS DOUCES, AVEC UNE PRIORITÉ SUR LE VÉLO

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

*Lutter
contre la fracture
numérique et
développer
les usages
du numérique*

AUJOURD'HUI, NOUS VIVONS DANS UNE SOCIÉTÉ RÉSOLUMENT CONNECTÉE (INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, SERVICES DÉMATÉRIALISÉS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX...). LA NUMÉRISATION DE NOTRE VIE EST BIEN UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE. L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE VISE À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET À RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE. IL TEND À DÉVELOPPER LES USAGES DE L'INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT POUR L'ENSEMBLE DES CITOYENS ET DES ENTREPRISES.

Les réalisations 2020

La fracture numérique est une réalité sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. À l'heure de la dématérialisation, où toutes les démarches administratives tendent à se réaliser via l'outil informatique, force est de constater qu'une grande partie de la population n'est pas préparée.

Les services et les élus de l'agglomération et des communes sont régulièrement alertés par la population et les associations à propos des accès au numérique et plus spécialement sur la dématérialisation des actes administratifs.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a souhaité développer une offre de proximité au bénéfice des personnes en difficulté face aux nouveaux outils numériques par le biais d'un marché public qui a pris la forme suivante :

- une aide personnalisée pour un soutien dans les démarches administratives dématérialisées,
- une initiation aux outils numériques.

Cette offre a été conçue autour de la prise en main et de la maîtrise du matériel informatique, de l'usage des appareils mobiles, d'une approche des réseaux sociaux, d'une découverte d'internet et des services en ligne des administrations françaises.

Les séances proposées étaient en accès libre et gratuit.

En raison de l'état d'urgence sanitaire, les permanences programmées ont été annulées et reportées.

Pendant et après le déconfinement, le CIAS a proposé une assistance gratuite (assurée par l'association Microtel) par téléphone aux habitants du territoire de l'agglomération notamment pour toutes les personnes qui ont des difficultés avec les nouveaux outils numériques (par exemple, installation d'applications pour communiquer avec la famille) et /ou les démarches administratives (par exemple, déclaration de revenus, démarches permis de conduire, CAF ...).



5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural

DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES, DES MUTATIONS IMPORTANTES BOUSCULENT EN PROFONDEUR LES TERRITOIRES. L'ÉTALEMENT RÉSIDENTIEL AGIT À LA FOIS SUR L'OCCUPATION ET LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE RURAL, SUR DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES DE GRANDE AMPLEUR ET SUR UNE DIFFUSION DES MODES DE VIE URBAINS DANS TOUS LES ESPACES.

Les réalisations 2020

Faire ensemble avec les communes

Définition du volet 1 du Pacte de gouvernance

Le Pacte de gouvernance pose les bases de la relation agglomération/communes, et agglomération/citoyens, il réinterroge la bonne articulation et la place entre l'action de l'agglomération et celles des communes, des habitants, des acteurs associatifs et institutionnels.

Il est ainsi proposé de fixer un cap commun à tous, le Pacte de gouvernance devenant l'outil au service de l'animation de notre territoire. Cette feuille de route stabilise un cadre de travail, au service d'un horizon partagé pour le mandat.

Accompagner les dynamiques associatives

Maintien du soutien aux associations, aux emplois associatifs locaux

Guingamp-Paimpol Agglomération a mis en place un plan d'actions pour développer une politique de soutien aux associations du territoire comprenant notamment :

- un partenariat événementiel (avec un soutien technique et financier), ayant pour vocation de renforcer l'attractivité du territoire et de donner une visibilité à l'action de l'agglomération ;
- le soutien à l'engagement associatif et bénévole en tant que tel en partenariat avec le Mouvement associatif de Bretagne et avec les services concernés de l'État ;

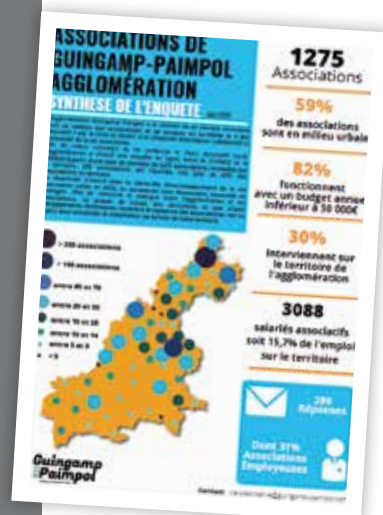


- la contribution au financement d'emplois associatifs, de services civiques ;
- la définition des partenariats par la mise en œuvre de conventions d'objectifs et de moyens avec des associations du territoire ;
- des subventions qui permettent de soutenir la vie associative et de développer l'attractivité du territoire. En 2020, l'agglomération aura apporté plus de 1,5 M€ aux associations du territoire.

Focus sur

LE DIAGNOSTIC DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'agglomération a la volonté de se montrer innovante dans sa relation aux associations et de soutenir le « fait associatif » par la mise en œuvre d'un dispositif d'animation collaboratif et participatif de la vie associative. Afin de mieux connaître et de renforcer le tissu associatif local, l'agglomération a réalisé une enquête en ligne, entre le 27 avril et le 25 mai 2020 à partir d'une base de données de 1 275 associations recensées sur le territoire. 280 associations ont répondu, soit plus de 22% des associations du territoire. Ce diagnostic s'inscrit dans la démarche d'accompagnement de la vie associative initiée en 2018, en partenariat avec Mouvement associatif de Bretagne. Afin de renforcer le dialogue entre l'agglomération et les associations, un groupe de travail, des rencontres et une charte d'engagements réciproques, ouverte à la signature des associations, ont vu le jour pour consolider la coopération au service de notre territoire.





Forum des associations

Quelques chiffres

1 275

ASSOCIATIONS
SUR LE
TERRITOIRE

59%

DES ASSOCIATIONS
SONT EN
MILIEU URBAIN

3 088

SALARIÉS
ASSOCIATIFS
SOIT

15,7%

DE L'EMPLOI
SUR LE TERRITOIRE

82%

FONCTIONNENT AVEC UN
BUDGET ANNUEL
INFÉRIEUR À
50 000 €

30%

INTERVIENNENT
SUR LE TERRITOIRE
DE L'AGGLOMÉRATION

En réponse à la crise sanitaire,
l'agglomération a apporté son soutien
aux événements et a maintenu les
subventions, notamment par le biais
du Pass Asso qui permet de soutenir
les associations employeuses.

PASS ASSO :
SUBVENTION
AUX ASSOCIATIONS DE

**1 500 €
à 3 000 €**

FINANCÉE À PARTS ÉGALES
PAR GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION ET LA
RÉGION BRETAGNE

Les perspectives 2021

INSTALLATION DU CONSEIL CITOYEN

LANCEMENT DES TRAVAUX AUTOUR DES MUTUALISATIONS ENTRE LES
COMMUNES ET L'AGGLOMÉRATION, POUR STRUCTURER CES RÉFLEXIONS
SOUS LA FORME D'UNE COOPÉRATIVE DE SERVICES

ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS : COMMENT ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE
SUR NOTRE TERRITOIRE ? LANCEMENT DE SESSIONS DE FORMATIONS,
PUBLIC MIXTE ASSOCIATIONS / COLLECTIVITÉS POUR PARTAGER ET
STRUCTURER LA POLITIQUE VIE ASSOCIATIVE SUR NOTRE TERRITOIRE

ÉLABORATION TRANSVERSALE DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION
DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Séminaire de prospection
Horizon 2030 Adeupa

L'agglomération et ses partenaires institutionnels

CDG22

Établissement public à caractère administratif, le Centre de Gestion des Côtes d'Armor assiste les élus locaux dans leur rôle d'employeur et propose des missions mutualisées à l'échelon départemental pour la gestion des agents territoriaux. Il intervient dans les domaines liés aux ressources humaines des collectivités locales, recrutement permanent ou en intérim, emploi, gestion de carrière, accompagnement des pratiques professionnelles, conseil en gestion juridique et administrative, prévention et santé au travail, droits

à la retraite, etc... Il est géré par un Conseil d'Administration composé de 29 membres, représentant les communes et établissements publics affiliés du département. Il est présidé par Vincent Le Meaux, Président de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Institution Nationale des Études Territoriales (INET)

Conventionnement dans le cadre d'une mission de consultance autour de la mise en œuvre du projet d'administration de l'agglomération.

Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne ADEUPa

Guingamp - Paimpol Agglomération adhère à l'ADEUPa depuis juillet 2018. L'ADEUPa aide la communauté à structurer son ingénierie et l'accompagne dans la conduite de ses démarches de planification (PLUi, PLH, PCAET) et de développement (études urbaines, économiques...). En 2020, L'ADEUPa a présenté aux nouveaux élus de l'agglomération, les grandes mutations régionales, lors d'un colloque.



Conseil d'administration du CDG22



Projet d'administration

Les perspectives 2021

L'ÉTAT :

CONTRATS DE RELANCE
ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE (CRTE)

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ ET

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ :
ENTENTE ENTRE ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE (EPCI)

LA RÉGION BRETAGNE :

COLLECTIV'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES :
ACCOMPAGNEMENT DES
INTERCOMMUNALITÉS POUR
TRAVAILLER SUR L'ÉGALITÉ
HOMMES-FEMMES

Des moyens et des ressources



Le mot du Directeur général des services

2020 fut une année singulière à plus d'un titre, entre crise sanitaire et renouvellement des conseils et instances communautaires. Dans ce contexte, l'agglomération et l'ensemble de ses agents ont su répondre présents.

Face à la crise sanitaire et aux confinements, les agents ont assuré la continuité du service public : la collecte, les déchèteries, l'eau et l'assainissement, les maisons de l'enfance et les accueils de loisirs..., l'agglomération était présente sur le terrain et pleinement mobilisée.

La mobilisation des services en interne, pour déployer un réseau informatique et de télétravail performant, pour maintenir voire accélérer des marchés publics par exemple, pour faire fonctionner nos instances de décision, même à distance, a également été forte.

Et la solidarité a elle aussi été bien réelle, lorsqu'il s'est agi de confectionner des masques, ou de venir en renfort d'autres services directement impactés.

Tous, hommes et femmes, agents du service public, ont incarné sur le terrain le sens du service public. Ils ont su s'adapter à des protocoles de dernière minute et ont répondu présents.

Des choix que nous avons faits comme des décisions prises par les élus pendant la phase de construction de notre jeune agglomération ont permis cette organisation et cette capacité d'adaptation. La confiance dans les équipes, en leur expertise, leur professionnalisme, leurs propositions, plutôt que la méfiance voire la défiance, voilà sans doute l'une des qualités de notre jeune agglomération.

Dans ce contexte, je suis particulièrement fier que nous ayons passé, collectivement, ces mois de crises sans renoncer pour autant à des projets emblématiques de notre agglomération, ni aux valeurs et ambitions de notre projet d'administration.

Ce rapport d'activité 2020, qui aurait pu être consacré entièrement à la crise tant elle a marqué cette année, en témoigne : les équipes, dans leurs services, leurs directions, ont toutes pu réaliser des actions et des projets essentiels. Réhabiliter une vallée urbaine, assurer l'extension des consignes de tri, installer un nouveau conseil d'agglomération communautaire, permettre une prise de décision rapide pour être présent auprès des acteurs économiques et associatifs, etc.

La crise a été un exhausteur de goût : elle a révélé le meilleur de l'agglomération et toutes nos faiblesses. Nous continuerons donc à construire cette agglomération, à améliorer son fonctionnement, la relation aux communes et aux usagers. Nous continuerons à mettre en œuvre des actions et des projets utiles aux habitants. Nous le ferons, car comme l'a particulièrement révélé cette crise sanitaire, le service public est, plus que jamais, essentiel.

Romain Rollant
Directeur général des services

Poursuite du projet d'administration

Le projet d'administration est un document essentiel dans une collectivité : c'est le socle commun à tous les agents de l'agglomération présentant les ambitions et les principes qui guident nos actions au quotidien. La finalité du projet étant d'impulser une culture commune à tous les agents de l'agglomération. Outil stratégique, le projet d'administration doit permettre de mettre en œuvre le projet politique des élus, à savoir le projet de territoire.

Les chiffres clés

La contribution des agents dans le
projet d'administration :

220
AGENTS

ONT PARTICIPÉ AUX
ATELIERS SUR LE PROJET
D'ADMINISTRATION
EN MAI 2018

61%
DE RÉPONSES

AUX QUESTIONNAIRES
ENVOYÉS AUX 350 AGENTS
DE L'AGGLOMÉRATION POUR
CIBLER LES ATTENTES ET
LES CONTENUS DU PROJET
D'ADMINISTRATION

20
PROJETS
DE SERVICES

CO-CONSTRUITS PAR LES
AGENTS ANNEXÉS DANS
12 PROJETS DE
DIRECTION

171
AGENTS

PRÉSENTS AU FORUM
DES SERVICES
LE 9 JANVIER 2020

Issue de la fusion de sept communautés de communes, Guingamp-Paimpol Agglomération a fêté ses trois ans d'existence le 1^{er} janvier 2020.

Site de Pontrieux

- ## Site de Bégard

- Petite enfance

- Enfance - Jeunesse
- MSAP

- ## Site de Callac

- Biodiversité et environnement
- Enfance - Jeunesse

- Biodiversité et environnement
- Sites et maisons nature
- Eau et assainissement
- Énergies, mobilités et habitat

- Prévention, collecte et valorisation des déchets
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Enfance - Jeunesse

- Petite enfance

- Environnement et biodiversité
- Urbanisme / Autorisation du Droit des Sols (ADS)
- Eau et assainissement
- Énergies, mobilités et habitat

- Office de Tourisme Guingamp - Baie de Paimpol
- MSAP
- Petite enfance

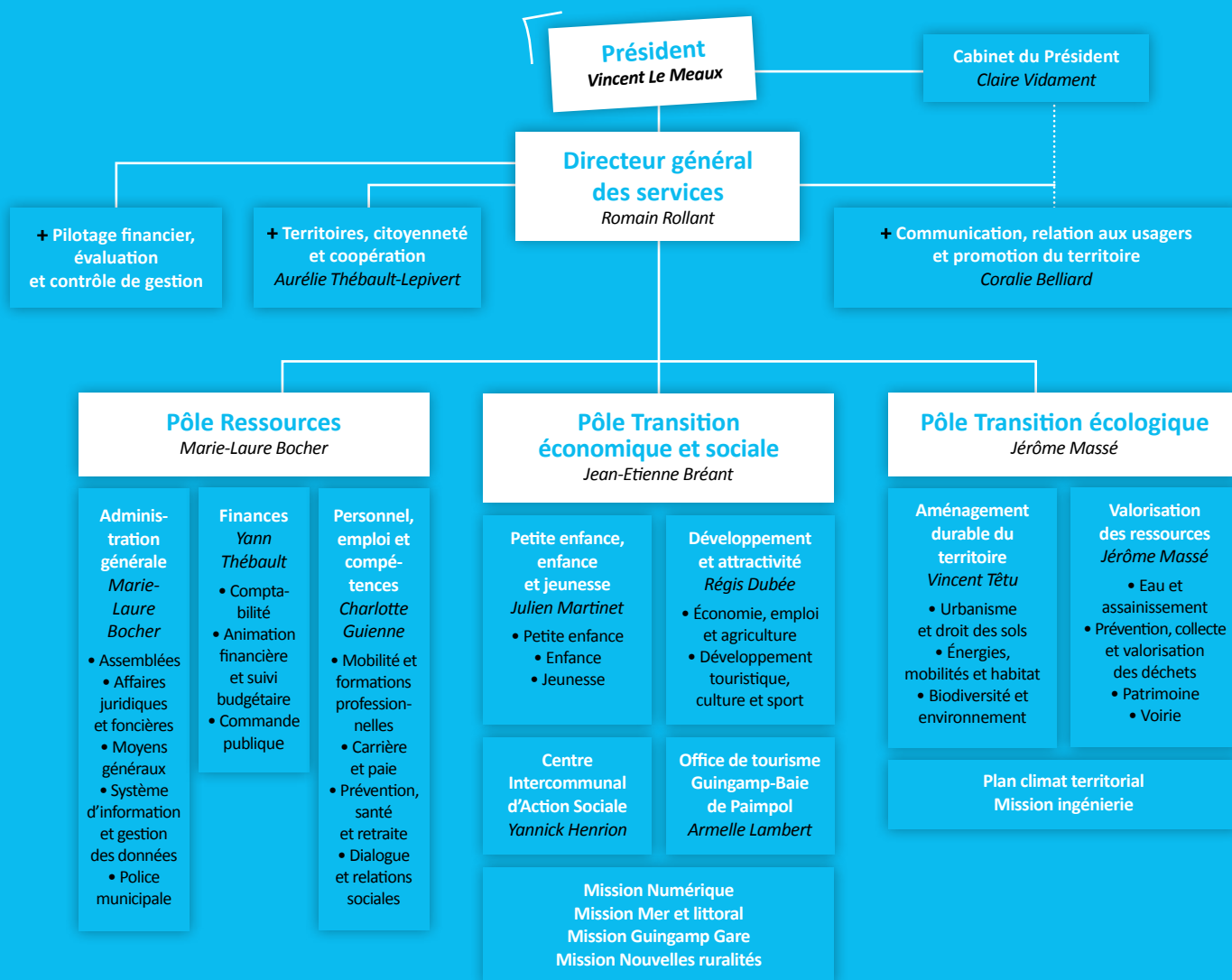
- Présidence
- Direction générale
- Cabinet du Président
- Communication, relations aux usagers et promotion du territoire
- Moyens généraux
- Finances, évaluation et contrôle de gestion
- Commande publique
- Personnel, emploi et compétences
- Territoires, citoyenneté et coopération

- Système d'information et gestion des données
- Administration du droit des sols
- Mission Plan climat

- Économie, emploi et agriculture
- Petite enfance, enfance et jeunesse
- Vie associative et mobilisation citoyenne
- Tourisme, culture et sport

- Petite enfance

L'organigramme des services



Focus sur



Sébastien et François, de la piscine de Guingamp, ont renforcé le service Patrimoine pendant la crise sanitaire

DES AGENTS SOLIDAIRES FACE À LA CRISE

Certains services, fragilisés par la crise sanitaire, ont pu être renforcés par des agents volontaires. Suite à l'appel à volontaires, les agents retenus ont été accompagnés (formations, tutorat, ...) pour faciliter la prise en main des nouvelles fonctions et détenir les compétences de base requises dans le domaine choisi.

Effectifs

375 postes permanents occupés
(290 titulaires et 61 contractuels)
au 31 décembre 2019

La moyenne d'âge des agents de la collectivité est de **46 ans**.

Les équipes de l'agglomération

Formation

EN 2020

157

AGENTS

DE L'AGGLOMÉRATION
ONT BÉNÉFICIÉ
D'AU MOINS
UNE FORMATION

452 jours de formation
ont été dispensés :

- 281,5 jours avec le CNFPT
soit 62% du nombre total
de jours de formation
- 212 formations suivies

Les formations suivies
portaient sur :

SÉCURITÉ ET
PRÉVENTION

33%

FORMATIONS
MÉTIERS

34%

BUDGET
FORMATION 2020

65 663 €

- De nombreuses formations
ont été annulées en raison
du contexte lié à la Covid-19
- Adoption du 1^{er} plan de formation
triennal de l'agglomération
et du règlement de formation
par le conseil en décembre 2019
 - Présentation interactive
du règlement de formation
en janvier 2020 auprès des agents



De nombreux agents ont été mobilisés
pendant la crise sanitaire



Recrutement

15

RECRUTEMENTS
EXTERNES
SUR L'ANNÉE

dont



7

HOMMES



8

FEMMES

(recrutements externes
au 9 décembre 2020)

Parmi ces 15 recrutements,
**12 ont pris leurs fonctions en 2020
et 3 arriveront en 2021.**

Prime exceptionnelle

L'année 2020 a aussi été marquée
par l'octroi de la prime exceptionnelle
COVID pour plus de 220 agents
de l'agglomération

Instances du personnel

Malgré une année 2020 particulière,
les instances du personnel ont été
fortement mobilisées d'une part pour
répondre à l'organisation des services
de l'agglomération en période de crise
sanitaire et d'autre part pour satisfaire
en partie aux obligations issues de
la loi du 6 août 2019 relative à la
Transformation de la Fonction Publique
et à mettre
en œuvre avant le 31 décembre 2021 :

8

COMITÉS
TECHNIQUES

7

CHSCT

dont trois séances en commun
(deux pendant le premier confinement
et une lors du deuxième confinement)

1

COMMISSION
DU PERSONNEL

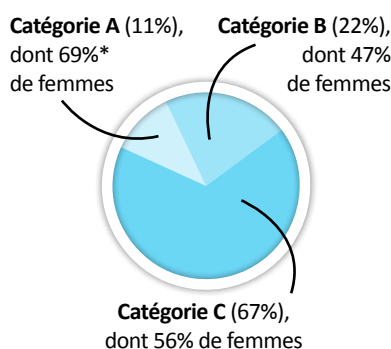
Une organisation apprenante et innovante

Télétravail : investissement informatique

Le télétravail a pu se déployer rapidement et massivement dès les premiers jours du premier confinement grâce à deux éléments :

- Une période d'expérimentation concluante de télétravail lancée par la direction du personnel. En effet, l'agglomération a souhaité développer une expansion du télétravail de septembre à décembre 2019 avec une dizaine d'agents volontaires sur des services et profils différents.
- Le service informatique a mis tout en œuvre pour le déploiement de matériels pour les agents en télétravail ainsi que de la formation et une hotline.

Répartition des agents par catégorie



Quelques chiffres

- Nombre moyen de télétravailleurs connectés simultanément à des instants T :
 - Pendant le premier confinement : de 80 à 130 sur 90 à 140 utilisateurs
 - Pendant le deuxième confinement : de 60 à 80 pour 130 à 190 utilisateurs
- Achats de trois barres visio pour réunion mixte présence / distant

Actuellement, le parc informatique comprend 220 ordinateurs portables :

+46
EN 2019

+80
EN 2020

+21
EN 2021

Perspectives 2021

MISE EN ŒUVRE DU SERVICE MINIMUM EN CAS DE GRÈVE DANS LES SERVICES DE COLLECTE ET DÉCHÈTERIES DANS LE CADRE DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE D'AOÛT 2019

MISE EN ŒUVRE DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

DÉLÉGATIONS DU CHSCT POUR DES VISITES DE SITE

Les politiques d'égalité et de parentalité

menées sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Sur le volet CISPDR

(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), les actions menées par l'agglomération sont les suivantes :

- Participation au financement du poste de la Maison de l'Argoat pour l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale : 15 500 €.
Les missions de ce poste sont d'accueillir, de recueillir, d'orienter, de protéger les femmes victimes de violences conjugales.
- Soutien au Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille : 1 200 €.
Des permanences (juristes, conseillères en Économie Sociale et Solidaire) sont assurées sur le territoire pour informer, orienter les femmes sur leurs droits.
- Soutien à l'association Le Gué (espace de médiation familiale) : 3 000 €.

Sur le volet enfance jeunesse

- Trois multi-accueil accueillant les jeunes enfants (0-3 ans) avec un examen particulier en lien avec les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) pour des demandes d'inscription relevant du soutien à la parentalité (ex : famille monoparentale).
- Un Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) proposant des espaces jeux pour la famille sur l'ensemble du territoire.
- Actions liées à la parentalité (conférences, rencontres, ateliers, ...) sur tout le territoire.
- Des activités jeunesse « réservées » au public féminin : activités motos réservées aux jeunes filles, ateliers danse à Guingamp, programmes spécifiques sur les périodes de vacances scolaires (ex : ateliers nesting).
- Ciné-débat et courts métrages autour de la question des violences faites aux femmes et du genre.
- Interventions scolaires de la Structure Information Jeunesse (SIJ) autour du harcèlement, des violences faites aux femmes et des questions du genre.

Sur le volet développement économique

L'agglomération soutient différents partenaires dont le Réseau Entreprendre au féminin.

Certaines actions, notamment sur le volet enfance-jeunesse, s'inscrivent plus largement dans une politique familiale qu'une politique spécifiquement orientée vers l'égalité femmes-hommes.



Une gestion financière satisfaisante malgré la crise Covid

La crise sanitaire a impacté les finances de l'agglomération pour un montant de 1,45 M€ en 2020. Malgré ce contexte, l'agglomération a réalisé des investissements majeurs, pour un montant total de 17,7 M€, soit +22% par rapport à 2019. En cette période exceptionnelle, les ratios financiers sont moins bons qu'en 2019 mais ils restent proches des moyennes nationales (capacité de désendettement de 5,4 années ; faible dette par habitant).

Quelques indicateurs de gestion comptable

- 11 budgets
- 18 634 factures traitées dont le tiers reçu par voie dématérialisée
- 63 752 écritures comptables
- 9 026 bons de commandes adressés aux entreprises
- 17 660 k€ d'investissements

83,2 M€

DE DÉPENSES RÉELLES TOTALES

DONT 38% CONSACRÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

8,3 M€

DE DÉPENSES VERS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

6,7 M€

POUR LA CULTURE ET LE SPORT

5 M€

POUR LA JEUNESSE ET L'ACTION SOCIALE

740 K€

D'AIDES AU SECTEUR ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE

LIVRAISON DE

4

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

ACTION SOCIALE SANTÉ	421 228 €
CULTURE	1 194 075 €
TERRITOIRES, CITOYENNETÉ ET COOPÉRATION	1 540 253 €
BIODIVERSITÉ	1 826 694 €
INCENDIE ET SECOURS	2 214 571 €
TOURISME	2 217 687 €
INFORMATION ET COMMUNICATION	2 247 514 €
PATRIMOINE	3 947 505 €
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	4 013 109 €
ENFANCE, JEUNESSE	5 152 836 €
AMÉNAGEMENT DURABLE ET MOBILITÉ	5 539 202 €
RESSOURCES MOYENS GÉNÉRAUX	6 066 501 €
ÉCONOMIE	6 289 665 €
DÉCHETS	10 870 519 €
NON VENTILÉ	12 090 522 €
EAU ET ASSAINISSEMENT	17 603 199 €

RATIOS BUDGET PRINCIPAL SEUL	GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION 2020	MOYENNE DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION (2017)	ÉCART
POPULATION INSEE	76 773		
CAPITAL RESTANT DÛ AU 01/01 EN K€	17 327		
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (EN ANNÉE)	5,4	4,7	16%
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	484 €	365 €	33%
IMPÔTS DIRECTS PAR HABITANT	119 €	162 €	-27%
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	579 €	438 €	32%
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR HABITANT	102 €	79 €	29%
DETTE PAR HABITANT	226 €	344 €	-34%
CHARGES DE PERSONNEL/ DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	39%	38%	3%
MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT	96%	90%	7%
TAUX D'ÉQUIPEMENT	18%	18%	-2%
TAUX D'ENDETTEMENT	39%	79%	-51%

Perspectives 2021

D'APRÈS LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) DE 100 M€ D'EUROS D'ICI 2026

- CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DOMAINES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT, DE LA GESTION DES DÉCHETS, BIODIVERSITÉ ET ÉNERGIE
- AGIR POUR LA REVITALISATION DU TERRITOIRE : ACCUEIL DES ENTREPRISES, SOUTIEN AUX COMMERCE, À L'OFFRE DE SANTÉ, PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS ATTRACTIFS
- ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
- INVESTIR POUR RELANCER NOTRE ÉCONOMIE : 70 M€ PROGRAMMÉS SUR 2 ANS
- PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES : PÔLE ENFANCE JEUNESSE DE LOUARGAT, SALLE DE SPORTS DE PÉDERNEC, AUTO PARTAGE, VAE, RÉNOVATION DE LA PISCINE DE PAIMPOL ET LANCEMENT DE L'ESPACE AQUA-LUDIQUE À GUINGAMP

Une agglomération, acteur économique de son territoire

Les réalisations 2020

Le service commun de la commande publique regroupe Guingamp-Paimpol Agglomération et ses établissements publics rattachés ainsi que la ville de Paimpol.



	MARCHÉS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS (DSP) ATTRIBUÉS	AVENANTS
2020	170	83
2019	171	89
2018	110	58
2017	108	19

L'année 2020 a permis d'engager ou confirmer des **actions structurantes et modernes pour la politique d'achat de l'agglomération**.

L'évolution du règlement intérieur de la commande publique en mars 2020 vise la **simplification** pour les services opérationnels et pour les opérateurs économiques répondant aux consultations (réponse sur simple devis par exemple pour les besoins inférieurs aux seuils nationaux). La mise en place de la procédure simplifiée vise la fluidité pour les services au quotidien et la transparence de l'achat public. De mars à décembre, 15 consultations simplifiées ont été lancées.

Le **renforcement de la mutualisation** :

- **Mutualisation interne** avec la mise en place de plusieurs marchés transversaux dans un objectif de rationalisation des achats et d'obtention de gains financiers et/ou qualitatifs ;
- **Mutualisation en centrale d'achats** avec le recours à l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics) et la CATP (Centrale d'Achat du Transport Public) dans une démarche d'optimisation des coûts et des procédures ;
- **Mutualisation par groupement de commandes entre l'agglomération et ses établissements publics rattachés** (Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol et le Centre intercommunal d'Action Sociale). Le groupement de commande permet de rationaliser les coûts de procédures et de gestion, ainsi que d'améliorer l'efficacité économique des achats ;
- **Mutualisation descendante** envers les communes avec la reconduction de l'accord-cadre de travaux d'entretien de voirie.

L'**affirmation de considération sociales et environnementales dans les marchés publics de l'agglomération** :

- Sept lots réservés aux structures d'insertion par l'activité économique ;
- 13 lots représentant **1 155 heures d'insertion par l'activité économique** ;
- Six consultations avec considérations environnementales ;
- Deux consultations avec considérations environnementales et sociales.

2020 a été l'année de l'installation des nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) composée d'un Président, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants. Une après-midi de sensibilisation aux règles de la commande publique a été organisée début octobre. Ce temps d'échanges a permis aux élus d'écrire le règlement intérieur de la CAO qui définit la doctrine de la commission (confidentialité, neutralité, égalité de traitement des candidats...), les compétences obligatoires et facultatives, ainsi que les règles de fonctionnement.

Quelques chiffres

78
CONSULTATIONS

LANCÉES POUR
155 MARCHÉS
ATTRIBUÉS PAR
L'AGGLOMÉRATION

345
MARCHÉS
PUBLICS

ET 14 DÉLÉGATIONS
DE SERVICES PUBLICS
ACTIFS AU
31 DÉCEMBRE
2020

UNE
MOYENNE DE
11,06

RETRAITS DE DOSSIER
DE CONSULTATION
DES ENTREPRISES PAR
CONSULTATION SUR LE
PROFIL ACHETEUR
MÉGALIS

UNE
MOYENNE DE
4,81
OFFRES PAR
CONSULTATION

Focus sur

L'ACCORD-CADRE MUTUALISÉ DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE

Ce contrat a été passé en 2019 et reconduit en 2020. L'agglomération, dans le cadre de la mutualisation descendante, gère la procédure puis les commandes pour le compte des communes qui le souhaitent, via une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée. Ce marché a été alloté en deux secteurs géographiques (secteur Nord et secteur Sud), afin d'ouvrir le champ de la concurrence.

En 2020 :

- 16 communes ont eu recours à ce marché
- 51 chantiers de réfection de voirie « de rase campagne » ont été menés pour un montant de 1 005 034 €HT, représentant 24,5 kilomètres.



Travaux de marquage du sol à Saint-Servais - Plourach



Assainissement des routes : curage des fossés

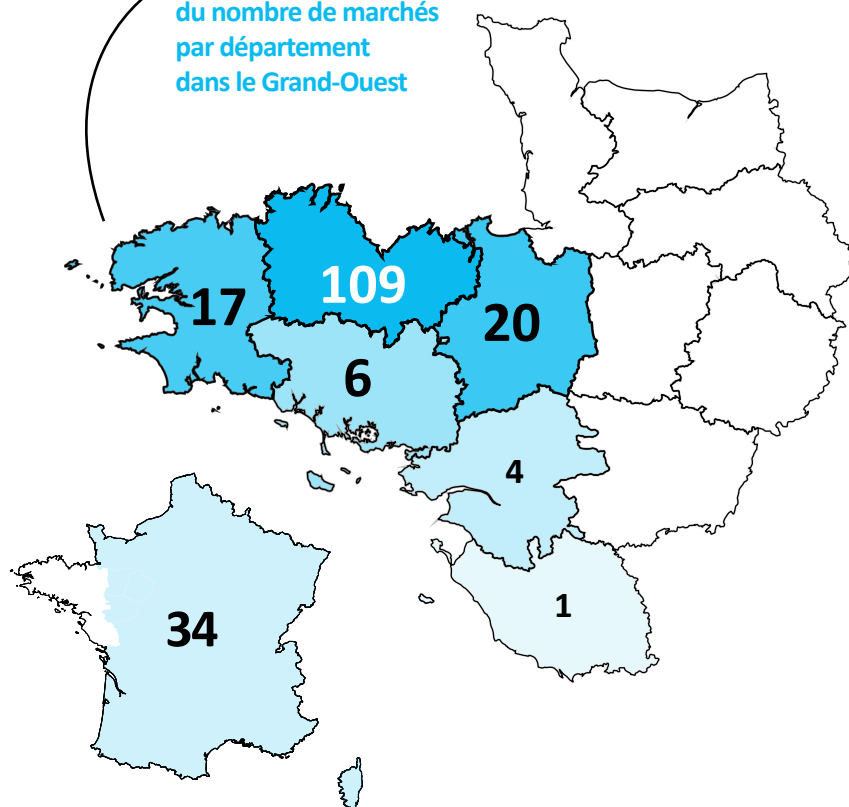
Ce qui a été amorcé en 2021...

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN FAVEUR DE LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (MARCHÉ DE TRAVAUX) ET DANS UNE DÉMARCHE D'OPTIMISATION FINANCIÈRE DES ACHATS.

ATTRIBUTION
« D'UN ACCORD-CADRE RELANCE » POUR LES TRAVAUX EN TRANCÉE SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES. CE CONTRAT COURT, D'UNE DURÉE DE SIX MOIS ET D'UN MONTANT DE 5 000 000 €HT, ENVOIE UN SIGNAL DE REPRISE EN FAVEUR DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS. CE CONTRAT COMPREND ÉGALEMENT DES MESURES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES. C'EST UNE PREMIÈRE POUR L'AGGLOMÉRATION SUR CE TYPE DE CONTRAT.

MAINTIEN DE LA MUTUALISATION DESCENDANTE AVEC LA RELANCE DE L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE À DESTINATION DES COMMUNES. LE PÉRIMÈTRE DES PRESTATIONS A ÉTÉ ÉTENDU AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR VOIES COMMUNALES (AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ...).

Répartition du nombre de marchés par département dans le Grand-Ouest



Une agglomération proche de ses usagers

Guingamp-Paimpol a souhaité mettre en place des supports de communication à destination des usagers pour accompagner la transformation de l'agglomération, affirmer son positionnement construit sur le projet de territoire et donner du sens à son organisation au travers d'un dispositif de communication interne plus robuste. Pour se faire, la direction de la communication a évolué pour renforcer ses actions vers les usagers et les agents.



Signalétique travaux



Nouvelles identités visuelles

Création et déploiement d'identités visuelles pour le CIAS et pour Axéo, service de mobilité de l'agglomération.

Refonte de la page d'accueil du site internet

Cette refonte intervient pour améliorer l'accessibilité pour les usagers et l'accès aux nouveaux outils numériques. www.guingamp-paimpol.bzh



Premier spot radio consacrés à Facilha

Des équipes informées pour une organisation agile

En 2020, la stratégie de communication interne engagée dès 2019, a revêtu un caractère indispensable à la bonne organisation des services lors de la crise sanitaire.

Les outils mis en place (lettre du DGS, notes d'informations, dispositifs d'intégration des nouveaux collaborateurs) ont été complétés par une lettre hebdomadaire permettant de maintenir le lien avec les agents en télétravail et sur site.

Réseaux sociaux

Création d'une page LinkedIn avec 800 abonnés. Cela complète la présence de l'agglomération sur trois réseaux totalisant une trentaine de pages.



